

La Médaille Militaire

N° 592 TRIMESTRIEL - SEPTEMBRE 2021 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemmm.fr



Le siège de Belfort, 1870-1871

(Voir pages 20 à 22)



page 6

L'école des sous-officiers de
la Gendarmerie de Chaumont

page 12

Jean Moulin :
symbole de la Résistance

page 29

Agenda
historique



HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX



Francis VASCO 1771 – Gramat

Né le 23 octobre 1948 à Sabugal au Portugal, Francis Vasco rejoint la France en 1954 à l'âge de 6 ans. Scolarisé à Chatrier-Ferrière en Corrèze, il obtient son CEP et suit un apprentissage de mécanicien automobile. Naturalisé français en 1966, il s'engage le 17 juin 1968 au 1^{er} RPIMA à Bayonne. Breveté parachutiste le 3 septembre 1968, il rejoint le Tchad où il effectuera deux séjours. À son retour en France, il est affecté au 8^e RPIMA de Castres.

Après 15 ans de service, il est libéré de ses obligations militaires et rejoint Gramat dans le Lot où il reprend une activité de mécanicien dans une entreprise locale de transport de tourisme et prend définitivement sa retraite en 2007.

Après avoir exprimé son volontariat, Francis Vasco, membre associé de la section, a pris les fonctions de porte-drapeau début mars 2021.

**Croix du combattant,
Médaille de bronze de la Défense nationale,
Médaille d'Outre-mer (agrafe Tchad),
Médaille de reconnaissance de la Nation.**



Jacques DURAND 886 – Saint-Maixent-l'École

Jacques né le 03 mars 1947 à La Rochefoucauld (16) s'engage au titre de l'École d'Application de l'Infanterie de Montpellier le 1^{er} octobre 1965. Il obtient le certificat interarmes (CIA) le 16 juillet 1966 et, nommé sergent le 1^{er} octobre, il est affecté au 151^e régiment d'Infanterie mécanisée à Moulins les Metz (57) comme chef de groupe. Sergent-chef le 1^{er} janvier 1969, il intègre le corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} février et obtient son BA1. Adjudant le 1^{er} janvier 1973, après l'obtention de son BA2, il prend la fonction de chef de section puis d'adjudant de compagnie. Il est affecté au 43^e RIMA à Offenbourg (Allemagne) en août 1977, puis au 42^e RI, même garnison, le 1^{er} juillet 1978 en qualité de chef de section d'infanterie mécanisée. Promu adjudant-chef le 1^{er} janvier 1981, il rejoint l'ENSOA de Saint-Maixent l'École en août 1984 et prend la fonction d'adjoint puis de chef de section au 4^e Bataillon (CM2). Major le 15 juillet 1988, il est affecté de nouveau en Allemagne au 24^e groupe de Chasseurs à Tübingen comme responsable du dépôt de munitions et comptable aux services techniques. Juillet 1991, retour à l'ENSOA au 4^e Bataillon. Président des sous-officiers de juillet 1992 à juillet 1994, puis formateur au bureau formation, il est affecté en août 1998 au BSN de Poitiers comme officier d'affectation. Rayé des contrôles le 15 septembre 2002, après 37 ans de services, il se retire à Saint-Maixent.

Il adhère à la section le 25 avril 2005, devient vérificateur aux comptes en 2006. et porte-drapeau suppléant en 2014, charges qu'il assume toujours actuellement.

**Médaille militaire (1992),
Ordre national du Mérite (2001)
Médaille de bronze de la Défense nationale,
Médaille de bronze des services militaires volontaires,
Médaille associative bronze de la SNEMM (2013),
Diplôme de 4 ans de porte-drapeau (2019).**

Joël VASSEUR 868 – Le Bourget – Dugny Drancy – Blanc-Mesnil

Joël Vasseur est né en 1948 en Seine-Saint-Denis. Après l'obtention d'un C.A.P. de mécanique automobile il exerce dans ce secteur mais, motivé pour une nouvelle orientation, il décide de suivre une préparation militaire et de devancer l'appel.

Il est affecté en 1967 à la B.A. 104 du Bourget. À l'issue de ses obligations militaires, il intègre l'École Préparatoire de Gendarmerie de Châtelleraut le 3 décembre 1968.

Classé 29^e/120 à l'issue de ce stage, il est affecté à l'escadron 2/14 de Toulouse où il participe à de nombreux déplacements dont un en Guyane. En décembre 1975, après 8 ans de Gendarmerie mobile, il s'oriente vers la Gendarmerie départementale et est muté à la brigade territoriale du Bourget où il termine sa carrière en qualité d'adjoint au commandant de brigade. Joël prend sa retraite en 1990 après 21 ans de service et entre à la Banque de France.

Depuis 1990, il est porte-drapeau de la section dont il deviendra président en 2010.

**Médaille militaire (1989),
Médaille de la Défense nationale (1987).**



Marie-France LEMOINE 841 – Conflans – Jarny – Briey

Marie-France Lemoine, née le 17 mai 1958, est dame d'entraide et porte-drapeau de la section. Avant la fusion de la 275^e section de Jœuf – Homécourt – Auboué avec la notre, elle était déjà porte-drapeau. Lorsque le président de son ancienne section locale lui a proposé, en 2005, de porter les couleurs de notre Médaille, c'est tout naturellement et spontanément qu'elle a accepté. Porter nos couleurs

est pour elle un honneur et une fierté. Elle participe activement aux manifestations patriotiques et aux devoirs de mémoire. Elle est également présente aux obsèques de nos camarades. Cela lui permet d'honorer son grand-père paternel, sous-lieutenant, Médaillé militaire tué en 1944 par les Allemands et également le grand-père de son mari, Médaillé militaire, ayant combattu à Verdun, pendant la guerre 14-18.

Elle est titulaire des diplômes et des insignes des 5 ans et 12 ans, afférents à sa fonction.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).



José Miguel REAL
Président général



C her(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

Nous avons tous effectué il y a peu une « rentrée presque normale ». Les activités sociales reprennent peu à peu. Les jeux olympiques et paralympiques prévus en 2020 ont enfin pu se tenir en cette fin d'été. Parmi les médaillés français, la SNEMM est fière de pouvoir compter l'un de ses sociétaires : Monsieur Rémy Boule de la 139^e section d'Orléans qui a obtenu la médaille de bronze en para canoé. Je suis très heureux de pouvoir, à nouveau, ici lui renouveler mes félicitations à lui et à tous les militaires médaillés olympiques lors des jeux de Tokyo 2021.

Au sein des sections et unions départementales, vos réunions et activités peuvent maintenant, moyennant quelques aménagements, retrouver un cours normal. Il en va de même des activités nationales de notre société. Le travail a repris au siège de la SNEMM en présentiel. Il y a quelques jours, nous avons tenu notre conseil d'administration de rentrée. Les nouvelles commissions ont été mises en place. Le détail de notre nouvelle gouvernance est maintenant diffusé sur notre site internet. Ces commissions vont maintenant s'approprier les nombreux dossiers en cours et faire de nouvelles propositions afin de compléter les réformes entreprises depuis deux ans.

En octobre, vos délégués de droit et élus se réuniront en assemblée générale extraordinaire afin de débattre des propositions de réforme statutaires sur lesquelles quelques administrateurs, sociétaires et stagiaires travaillent depuis plusieurs mois. Ces nouveaux statuts après approbation de la conformité par les services du ministère de l'Intérieur seront soumis au vote électronique de vos délégués. Ils nous permettront d'être en conformité avec les textes régissant les associations reconnues d'utilité publique.

En janvier 2022, nous fêterons le 170^e anniversaire de la création de la Médaille militaire. Des activités nationales seront très prochainement programmées, au niveau de la SNEMM, la commission créée à cet effet est déjà à la tâche et je ne doute pas qu'au niveau local, les unions départementales et sections nous feront bientôt remonter des initiatives permettant de commémorer la création de cette prestigieuse décoration à qui nous devons l'existence de notre société.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne rentrée et un magnifique automne.



CONDITIONS D'ACCÈS AU CENTRE DES PENSIONNAIRES DE L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Décret n°2021-80 du 27 janvier 2021

Le centre des pensionnaires de l'INI accueille, en qualité de pensionnaires, de grands invalides bénéficiaires à titre définitif :

Titulaires d'une PMI de taux au moins égal à 85 %
Sans condition d'âge
+
Article L133-1 (+25 % ou +100% de la pension)

=> Avec ce décret, le taux de la PMI passe de 100% à 85%.

Article L133-1 (ex article L18) :
Majoration pour tierce personne : concerne les invalides que leurs infirmités rendent dépendants et sont obligés de recourir de manière constante aux soins d'une tierce personne.

=> + 25 pensionnés éligibles.

Titulaires d'une PMI de taux au moins égal à 85 %
Âgés de plus de 40 ans
+
Article L132-1 (Allocation attribuée par décret)
ou
Article L132-2 (Allocation attribuée par décret)

=> Âge minimum de 40 ans au lieu de 50 ans.

Article L132-1 (ex article L36) :
Blessure de guerre ou en service commandé.
(+ Déportés résistants, internés résistants, Prisonniers du Vietminh, captivité en Algérie).

Article L132-2 (ex article L37) :
Blessure ou maladie contractée par le fait ou à l'occasion du service ; Victime civile de guerre.
(+ Internés résistants, internés politiques, prisonniers du Vietminh, captivité en Algérie).

=> + 150 pensionnés éligibles.

Titulaires d'une PMI de taux au moins égal à 100 %
Âgés de plus de 50 ans

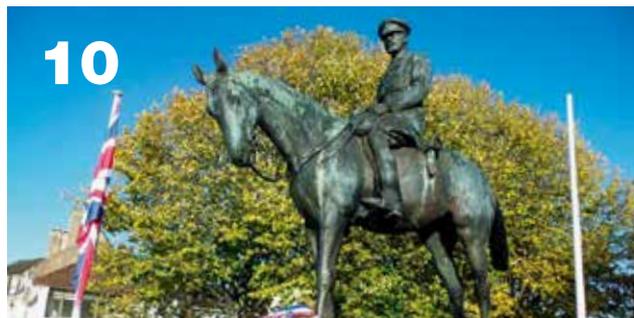
=> Nouvelle catégorie.

=> + 6000 pensionnés éligibles.
Il convient désormais de communiquer sur cette nouvelle catégorie.



Sommaire

N° 592 – 118^e année – 3^e trimestre 2021 - Le numéro 1,50€ – www.snemm.fr



LE VERCORS, DEVOIR DE MÉMOIRE P 14

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage: 17 000 exemplaires
• Directeur de la publication : José Miguel Real • **Concepteur-Rédacteur : André Géry** • Membres du comité de rédaction : Jacques André, Michel André, Jean Denis Grobsheiser, Eric Lefort, Alain Bonte • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 07 86 72 54 39 • www.snemm.fr • Abonnement annuel : 6,00€ • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : septembre 2021.

**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)**

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 3 — Le mot du président
- 4 — Les dernières infos
- 6 — L'école
des sous-officiers
de la Gendarmerie
de Chaumont
- 9 — Hommage aux morts
en Afghanistan
- 10 — Montreuil-sur-Mer
au cœur de la
Grande Guerre
- 12 — Jean Moulin,
Médaille militaire :
symbole de la
Résistance
- 14 — Le Vercors,
devoir de mémoire
- 18 — Saints patrons
- 20 — Le siège de Belfort,
1870-1871
- 23 — Quelle politique
de décoration
pour quelle ambition
- 24 — Un chantier titanesque
pour transmettre
la « mémoire
de l'honneur »
- 27 — Les Médailleurs
vous informent
- 28 — Paroles et Musique
- 29 — Agenda historique
- 30 — Notes de lecture
- 31 — Calendrier 2022
- 32 — Vie des UD
et des sections
- 40 — Médailleurs à l'Honneur
- 42 — Carnet - Errata
- 43 — Décès
- 46 — **Bulletin d'adhésion –
Contacts**
- 48 — Boutique



Crédit photo du visuel du Lion de Belfort en couverture :
Auguste Bartholdi, *Le Lion de Belfort* – cliché Musées de Belfort, Philippe Martin.

L'école des sous-officiers de la Gendarmerie de Chaumont

Créée le 09 juin 1945, l'école de gendarmerie de Chaumont est la plus ancienne des écoles de formation initiale de gendarmerie encore en activité. Sa devise *Première Oblige* l'engage résolument dans la transmission des valeurs qui symbolisent la Gendarmerie.



Entrée quartier Damrémont.

Tout d'abord implantée au quartier Foch, elle rejoint le quartier Damrémont en 1949. Cette caserne si symbolique de la ville de Chaumont, dont la construction fut achevée vers 1880, est tout comme l'institution chargée d'une véritable histoire. Avant d'être le creuset de la formation des gendarmes, elle fut d'abord le lieu d'implantation du 109^e régiment d'infanterie jusqu'à la Première Guerre mondiale. En 1917, elle est choisie comme siège du grand quartier général américain du général Pershing, commandant en chef des troupes américaines engagées sur le front français.

À l'issue du conflit, le 109^e RI, en occupation dans la Ruhr, revient dans ses murs jusqu'à sa dissolution en 1923. De 1927 jusqu'au début des hostilités de 1939, le 21^e régiment d'Infanterie ainsi qu'un régiment de tirailleurs coloniaux prendront possession du site. L'occupation allemande sera marquée par le passage d'un bataillon russe Vlassov (rattaché à l'armée allemande) qui incendiera le bâtiment central de l'horloge à son départ.

Le 1^{er} janvier 1949, l'école préparatoire de gendarmerie s'installe donc au quartier Damrémont qui fera l'objet de nombreux travaux de réfection et de modernisation menés principalement entre les années 1990 et 2000.

L'école préparatoire de gendarmerie deviendra École des sous-officiers de la gendarmerie (ESOG) en 1984, et prendra son appellation actuelle d'école de gendarmerie en 1997. Outre l'instruction des élèves gendarmes, elle formera également les élèves du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN) entre 1997 et 2001. Ouverte aux élèves féminins en 2009, l'école devient également l'un des pôles de formation des élèves gendarmes adjoints volontaires en 2008.

Elle peut accueillir jusqu'à 7 compagnies d'instruction, représentant près de 850 élèves.

DEVOIR DE MÉMOIRE TRADITION

Première école de sous-officiers, l'école de Chaumont a formé plus de 53 000 gendarmes depuis ses débuts en 1945. Bon nombre d'entre eux se sont illustrés sur divers théâtres d'opérations (Indochine, Algérie...), lors de missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre ; la grande majorité d'entre eux ayant œuvré au respect de l'ordre public et à l'application des lois, parfois au sacrifice de leur vie. Plus de 400 gendarmes formés à Chaumont ont ainsi payé ce lourd tribut au service de la Nation. Très rapidement, les premiers élèves de l'école sont engagés en Indochine et 69 d'entre eux y perdent la vie entre 1947 et 1954. La perte de ces jeunes recrues oblige donc très rapidement à perpétuer au fil des décennies un devoir de mémoire au sein de l'école de Chaumont.

Ce devoir fait partie intégrante de la formation des élèves gendarmes et des élèves gendarmes adjoints volontaires par un parcours tradition adapté à la durée de leur formation.

Les moments forts de ce parcours sont :

La présentation au drapeau



Le 5 février 2002, le président de la République, Jacques Chirac, décore de la Médaille militaire le drapeau de l'école de Chaumont.

En début de formation, tous les élèves sont présentés au drapeau de l'École. Ce drapeau se voit d'ailleurs concéder, le 5 février 2002, la Médaille militaire par le président de la République Jacques Chirac. Cette haute distinction honore justement l'ensemble du corps des sous-officiers de la gendarmerie et souligne les sacrifices des anciens élèves de l'école dans les combats, les missions de maintien de l'ordre ou de police judiciaire.



Remise du calot pour la 507^e promotion (2^e CIE) sur la place d'Armes de l'école, le 08/03/2021.

La présentation au drapeau est précédée d'une veillée au drapeau qui invite les élèves à une réflexion autour de toutes les valeurs symboliques que celui-ci représente.

La remise du calot

Les élèves gendarmes adjoints volontaires se voient remettre le calot à l'occasion de leur cérémonie de fin de stage qui clôture leur socle de formation initiale. Pour les élèves gendarmes, cette cérémonie est organisée au niveau de la compagnie. Présidée par le commandant de compagnie, elle est réalisée à l'issue d'une marche, d'une activité ou manifestation de cohésion visant à leur inculquer le goût de l'effort et l'esprit de camaraderie.

Cette remise se déroule après la mi-stage, entre le 4^e et le 5^e mois de formation.

La remise du galon d'élève gendarme

Cette cérémonie est réalisée à l'issue d'une marche ou d'une manifestation de cohésion. Elle peut également faire suite à un exercice pendant lequel leurs connaissances dans les domaines étudiés seront testées (recherche de personne, dispositif d'observation et de recherche de renseignements...). Elle intervient au cours du 6^e mois de formation.



Remise du galon d'élève-gendarme à la 505^e promotion (5^e CIE) au pied de la Croix de Lorraine de Colombey-les-Deux-Églises, le 09/03/2021.



Moment fort du parcours tradition : la remise du képi pour la 489^e promotion (2^e CIE), au sein de la Maison des Lumières de Langres, en juillet 2018.

La remise du képi ou du postillon

Il est de tradition de choisir un lieu ou une activité qui sorte du commun et qui mette en exergue les valeurs attachées à cette coiffe.

À titre d'exemples, deux lieux peuvent être cités :

- le mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises au pied de la Croix de Lorraine qui symbolise la Résistance française, l'esprit de reconquête et de sacrifice.
- la stèle des fusillés à Chaumont où 11 patriotes chaumontais appartenant à la Résistance locale furent fusillés le 18 mars 1944.

Cette remise intervient entre le 7^e et le 8^e mois de formation.

L'hommage au parrain

Les promotions d'élèves gendarmes choisissent leur parrain sur proposition du service historique de la gendarmerie, un insigne de promotion est créé. Une cérémonie d'hommage est organisée sur la sépulture, ou devant le monument aux morts où le nom du parrain est gravé. En présence des autorités locales, un dépôt de gerbe ou d'une plaque est réalisé.



Hommage au parrain de la 491^e promotion (1^{re} CIE), Gilbert Henri Boudaille, en novembre 2018.



La cérémonie de fin de stage

Cette journée vient clôturer la formation initiale des élèves. En présence des familles et de diverses autorités ou associations, lors d'une cérémonie militaire solennelle, la promotion est officiellement baptisée du nom du parrain, et le galon de gendarme est dévoilé sur l'uniforme des élèves. ★

**Maxime Cousin,
chargé de communication
École de Gendarmerie de Chaumont.
Avec la participation de la 330^e SLMM
de Chaumont-Nogent.**

Cérémonie de fin de stage de la 502^e promotion (1^{re} CIE) en octobre 2020.

Afghanistan 2004-2012

Au moment où ce pays retombe dans ses travers,
n'oublions pas nos soldats qui sont morts pour eux.

31/08/2004 - Caporal Murat YAGCI - 1^{er} RPIMa
 21/10/2004 - 1^{re} classe Thierry JEAN-BAPTISTE - 3^e RH
 21/10/2004 - Maréchal des logis Simal KINGUE EITHEL ABRAHAM - 3^e RH
 11/02/2005 - Caporal Alan KARSANOV - 2^e REI
 17/09/2005 - Caporal-chef Cédric CRUPEL - 1^{er} RPIMa
 19/04/2006 - Major Gilles SARRAZIN - EAG
 15/05/2006 - 1^{re} classe Kamel ELWARD - 17^e RGP
 20/05/2006 - Adjudant Joël GAZEAU - 1^{er} RPIMa
 20/05/2006 - Caporal-chef David POULAIN - 1^{er} RPIMa
 25/08/2006 - Caporal-chef Sébastien PLANELLES - CPA 10
 25/07/2007 - Adjudant-chef Pascal CORREIA - 1^{er} RCP
 23/08/2007 - Maréchal des logis Stéphane RIEU - 1^{er} RHP
 21/09/2007 - Adjudant-chef Laurent PICAN - 13^e BCA
 18/08/2008 - Caporal Alexis TAANI - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Caporal Anthony RIVIERE - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Caporal Julien LE PAHUN - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Caporal Damien GAILLET - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Caporal Kévin CHASSAING - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Sergent Nicolas GREGOIRE - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Sergent Damien BUIL - 8^e RPIMa
 18/08/2008 - Sergent Rodolphe PENON - 2^e REP
 18/08/2008 - Adjudant Sébastien DEVEZ - 8^e RPIMa
 19/08/2008 - Caporal Melam BAOUMA - RMT
 22/11/2008 - Adjudant-chef Nicolas REY - 3^e RG
 11/02/2009 - Chef d'escadron Patrice SONZOGNI - 35^e RAP
 14/03/2009 - Caporal-chef Nicolas BELDA - 27^e BCA
 24/05/2009 - Caporal-chef Guillaume BARATEAU - 9^e CCT/9^e BLBMA
 01/08/2009 - Caporal-chef Anthony BODIN - 3^e RIMa
 04/09/2009 - Caporal-chef Johan NAGUIN - 3^e RIMa
 06/09/2009 - Sergent Thomas ROUSSELLE - 3^e RIMa
 27/09/2009 - Caporal Kevin LEMOINE - 3^e RIMa
 27/09/2009 - Caporal-chef Ihor CHECHULIN - 2^e REI
 27/09/2009 - Brigadier-chef Gabriel POIRIER - 13^e RDP
 27/09/2009 - Adjudant-chef Yann HERTACH - 13^e RDP
 08/10/2009 - Sergent-chef Johann HIVIN-GERARD - 3^e RIMa
 11/01/2010 - Adjudant Mathieu TOINETTE - SSA/402^e RA
 12/01/2010 - Lieutenant-colonel Fabrice ROULLIER - 1^{re} BM
 13/01/2010 - Maréchal des logis-chef Harouna DIOP - 517^e RT
 09/02/2010 - Caporal Enguerrand LIBAERT - 13^e BCA
 08/04/2010 - Caporal Robert HUTNIK - 2^e REP
 22/05/2010 - Chef de bataillon Christophe BAREK-DELIGNY - 3^e RG
 07/06/2010 - Sergent-chef Konrad RYGIEL - 2^e REP
 18/06/2010 - Brigadier-chef Steeve COCOL - 1^{er} RHP
 06/07/2010 - Adjudant Laurent MOSIC - 13^e RG
 10/08/2010 - 1^{re} classe Antoine MAURY - 1^{er} Rmed
 23/08/2010 - Caporal-chef Jean-Nicolas PANEZYCK - 21^e RIMa
 23/08/2010 - Capitaine Lorenzo MEZZASALMA - 21^e RIMa
 30/08/2010 - Adjudant-chef Hervé ENAUX - 35^e RI
 15/10/2010 - Infirmier de classe supérieure Thibault MILOCHE - 126^e RI
 17/12/2010 - Chef de bataillon Benoît DUPIN - 2^e REG
 08/01/2011 - Sergent Hervé GUINAUD - RICM
 19/02/2011 - Caporal-chef Clément CHAMARIER - 7^e BCA
 24/02/2011 - Adjudant-chef Bruno FAUQUEMBERGUE - CFT
 20/04/2011 - Caporal-chef Alexandre RIVIERE - 2^e RIMa
 10/05/2011 - Caporal-chef Loïc ROPERH - 13^e RG
 18/05/2011 - 1^{re} classe Cyril LOUAISIL - 2^e RIMa
 01/06/2011 - Sergent Guillaume NUNES-PATEGO - 17^e RGP
 10/06/2011 - Caporal-chef Lionel CHEVALIER - 35^e RI
 10/06/2011 - Capitaine Matthieu GAUDIN - 3^e RHC
 18/06/2011 - Caporal Florian MORILLON - 1^{er} RCP
 25/06/2011 - Caporal-chef Cyrille HUGODOT - 1^{er} RCP
 11/07/2011 - Brigadier Clément KOVAC - 1^{er} Rch
 13/07/2011 - Sergent Sébastien VERMEILLE - SIRPAT Lyon
 13/07/2011 - Adjudant-chef Jean-Marc GUENIAT - 17^e RGP
 13/07/2011 - Adjudant-chef Emmanuel TECHER - 17^e RGP
 13/07/2011 - Adjudant-chef Laurent MARSOL - 1^{er} RCP
 13/07/2011 - Capitaine Thomas GAUVIN - 1^{er} RCP
 07/08/2011 - Brigadier Gerhardus JANSEN - 2^e REP
 07/08/2011 - Caporal-chef Kisan Bahadur THAPA - 2^e REP
 11/08/2011 - Sergent Facrou HOUSSEINI ALI - 19^e RG
 14/08/2011 - Capitaine Camille LEVREL - 152^e RI
 07/09/2011 - Capitaine Valéry THOLY - 17^e RGP
 14/11/2011 - Caporal Goran FRANJKOVIC - 2^e REG
 29/12/2011 - Sergent-chef Damien ZINGARELLI - 2^e REG
 29/12/2011 - Major Mohammed EL GHARRAFI - 2^e REG
 20/01/2012 - Maréchal des logis Geoffrey BAUMELA - 93^e RAM
 20/01/2012 - Adjudant Svilen SIMEONOV - 2^e REG
 20/01/2012 - Major Denis ESTIN - 93^e RAM
 20/01/2012 - Major Fabien WILLM - 93^e RAM
 27/03/2012 - Chef d'escadron Christophe SCHNETTERLE - 93^e RAM
 09/06/2012 - Brigadier-chef Yoann MARCILLAN - 40^e RA
 09/06/2012 - Maréchal des logis-chef Pierre-Olivier LUMINEAU - 40^e RA
 09/06/2012 - Adjudant Stéphane PRUDHOM - 40^e RA
 09/06/2012 - Major Thierry SERRAT - GIACM
 07/08/2012 - Major Franck BOUZET - 13^e BCA

Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) au cœur de la Grande Guerre

La statue du maréchal Douglas Haig est érigée sur la place du Général-de-Gaulle à Montreuil-sur-Mer. Ce grand chef militaire, titulaire de nombreuses décorations, est décoré de la prestigieuse Médaille militaire.

A la veille du premier conflit mondial, Montreuil-sur-Mer est un chef-lieu d'arrondissement tranquille situé à 10 km de la Côte d'Opale formant un triangle avec Le Touquet et Boulogne-sur-Mer. Une petite cité de province chargée d'histoire qui a fait dire d'elle qu'elle était une page d'Histoire dans un écrin de verdure. Les peintres anglo-saxons en ont fait l'un de leurs lieux d'inspiration privilégié. Ville de garnison, elle s'enorgueillit d'une magnifique citadelle et de remparts qui l'ont fait qualifier de Carcassonne du Nord. Victor Hugo de retour d'un voyage au Benelux situe à Montreuil la première partie de son roman *Les Misérables*. Dotée d'hôtels particuliers du 18^e siècle, d'une abbatale et maintenant d'un musée digne de ce nom, elle a été le siège du grand quartier général britannique de 1916 à 1919.

Le 28 juin 1914 l'héritier du trône austro-hongrois est assassiné à Sarajevo. Cette étincelle sera le déclencheur d'un feu qui envahira tout le continent. Le 28 juillet c'est l'Autriche qui déclare la guerre à la Serbie, le 30 juillet la Russie mobilise, bientôt suivie de la France le 1^{er} août, et le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France. Pour respecter des accords signés antérieurement la Grande-Bretagne entre à son tour dans le conflit le 4 août 1914 après que l'Allemagne ait violé la neutralité du territoire belge.

MONTREUIL-SUR-MER ENTRE DANS LE CONFLIT

Les mobilisés quittent leurs foyers durant le mois d'août persuadés que cela ne durera pas très longtemps. Des troupes du corps expéditionnaire britannique débarqués sur la côte, traversent la ville. Des réfugiés arrivent en nombre. La mobilisation et l'arrivée des réfugiés

créent des difficultés auxquelles la municipalité doit apporter des réponses. Fin août il y a pénurie de main d'œuvre masculine, l'économie est perturbée. La ville, comme la France, s'installe petit à petit dans un conflit qui durera 4 années.

LE CONFLIT S'INSTALLE POUR DURER

Les réfugiés arrivent en masse de l'intérieur des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Certains s'installent en ville d'autres poursuivent leur fuite éperdue. Il est passé quelques 30 000 réfugiés dans la ville durant cette triste période. Montreuil devient une véritable base sanitaire.

En 1914 les autorités françaises installent à Montreuil-sur-Mer un hôpital militaire dans les bâtiments de l'orphelinat. Les soldats blessés en Artois y sont soignés. Une structure est installée à Neuville-sous-Montreuil pour les soins à donner aux réfugiés blessés. Un hôpital civil belge fonctionne à La Chartreuse de Neuville de 1915 à 1919. Un hôpital aménagé à Montreuil accueille les troupes indiennes : les premiers blessés sont admis dans la nuit du 20 au 21 septembre 1914. Ils y seront soignés jusqu'en 1916 lorsque le grand quartier général britannique est installé dans la cité des remparts.

LE MARÉCHAL DOUGLAS HAIG ARRIVE À MONTREUIL

Douglas Haig dont la statue équestre se dresse sur la grand-place, est commandant en chef des troupes britanniques depuis quelques mois. Il résidera au château de Beaufort à Beaumerie-St-Martin, localité toute proche de Montreuil. Là il tient moult réunions et accueille bien des visiteurs



Chaque année, le 10 novembre, la 137^e section de Montreuil-sur-Mer dépose une gerbe en mémoire du maréchal Haig.

illustres : le général Joffre, Aristide Briand, Georges Clémenceau, le maréchal Foch ou encore Winston Churchill, le roi Georges V ou le président Raymond Poincaré. Douglas Haig se rend fréquemment sur la ligne de front.

La présence militaire britannique permet à la ville de disposer d'un théâtre. La halle au blé est transformée. Après avoir abrité un temps le central téléphonique celui-ci sera ensuite installé dans les casernes de la citadelle.

LE PARCOURS DE CE GRAND CHEF MILITAIRE

Douglas Haig voit le jour en Écosse en juin 1861, dans une famille où on produit un whisky apprécié. Il reçoit une formation militaire bien dans la tradition britannique à l'académie militaire de Sandhurst où il termine major de sa promotion.

Après l'école de guerre en 1896 il participe aux conflits impériaux et la guerre des Boers. En août 1914 il prend le commandement du 1^{er} Corps britannique puis celui de la 1^{re} Armée en 1915. En 1916 il succède au général French et devient commandant en chef. Il est nommé maréchal et restera à ce poste jusqu'à la fin du conflit. En 1921 il crée la fameuse *British Légion* (association des anciens combattants) que certains d'entre nous connaissent bien pour y être allés commémorer.

80 000 jeunes britanniques sont tombés au feu à la bataille de la Somme (presse du 18 novembre 1916). Bien que controversé, tant en France qu'en Angleterre, il reste l'un des grands chefs militaires comme l'ont été Foch ou Joffre.

Il représente l'incarnation du sacrifice, qui a su résister à l'envahisseur et mener à la victoire. Douglas Haig a effectivement été l'un des officiers les plus controversés de la Première Guerre mondiale ; il a bousculé les stratégies militaires et fut le premier commandant d'offensive avec des chars. Il n'a utilisé l'artillerie qu'au moment du contact avant d'engager la cavalerie et l'aviation. Il a même avancé la date d'offensive afin de soulager



les Français en péril à Verdun, ce qui lui vaut pas mal d'honneurs par d'autres historiens.

LES RAPPORTS AVEC LA POPULATION

Certains militaires sont logés chez l'habitant. Les relations avec les montreuillois sont qualifiées de cordiales et même amicales. En 1915 les britanniques organiseront même quelques manifestations festives pour la population. Les réfugiés logés à la citadelle sont invités à un spectacle financé par les Tommies. Des opérations sont montées au profit de la Croix Rouge. Les habitants se montrent très reconnaissants et leur rendent bien des services. Quelques mariages sont célébrés. Cela n'empêche pas des réquisitions militaires pas toujours appréciées, les exploitations agricoles souffrent de quelques cantonnements. Cette cohabitation laissera aux uns et aux autres d'excellents souvenirs.

LE MARÉCHAL DOUGLAS HAIG A ÉTÉ HONORÉ PAR LA RÉPUBLIQUE

Il a été décoré de la croix de guerre le 6 août 1916 par Joffre avec dix autres officiers britanniques. Il est titulaire de la Médaille militaire (fait rare pour un officier qui, de plus, est étranger) le 17 août 1918 et sera fait ultérieurement grand-croix de la Légion d'honneur. Il décède d'une crise cardiaque le 30 janvier 1928 au château de Bermersyde en Écosse.

Sa statue équestre trône sur la place du Général-de-Gaulle à Montreuil-sur-Mer. Elle est l'œuvre

du sculpteur Paul Landowski. Cette statue sera démontée par les Allemands lors du second conflit, expédiée en Allemagne et fondue. Elle sera constituée à partir du moule initial et inaugurée le 24 juin 1950 en présence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne et des filles de Douglas Haig.

MONTREUIL-SUR-MER SE SOUVIENT

Pour marquer l'anniversaire du départ du grand quartier général britannique de Montreuil en 1919, la municipalité a décidé d'organiser une journée commémorative le 16 mai 2009.

Après une cérémonie au cimetière militaire d'Étaples où près de 10 000 britanniques reposent depuis la Première Guerre mondiale, des dépôts de gerbes ont eu lieu sous la statue du maréchal Haig et au monument aux morts de la ville. La famille Haig était représentée par Lord Astor un petit neveu.

Depuis 2012, à l'initiative de la 1374^e section, la veille de chaque commémoration du 11 novembre en présence des autorités civiles, militaires et d'une délégation britannique, une gerbe est déposée devant la statue équestre du maréchal Douglas Haig à la mémoire de ce militaire titulaire de la Médaille militaire. ★

Marc Parent, président honoraire de la 1374^e section des Médailleurs militaires de Montreuil-sur-Mer – Hesdin et environs.

Jean Moulin

Médaille militaire : symbole de la Résistance.



tre patriote et décider de se lancer dans la bataille lorsque son pays est dans la tourmente, cela demande une sacrée dose d'inconscience. Pourquoi risquer sa vie alors que l'on pourrait rester tranquillement et confortablement installé à son bureau en attendant que l'orage passe et que le soleil revienne ?

Si, pour certains, l'attente est naturelle, pour d'autres elle est insupportable.

Les guerres, comme les mouvements sociaux, ont cela de particulier qu'elles arrivent à fédérer les Français contre celui ou ceux qui les maltraitent. Ce n'est pas nouveau, cela a commencé avec Vercingétorix. Alors, oui, nous sommes des Gaulois nous sommes râleurs, batailleurs, colériques, jamais satisfaits, toujours critiques, mais lorsque tout semble perdu le miracle s'accomplit et des Français de toutes classes sociales se rassemblent et s'élèvent pour l'amour sacré de la Patrie au cri « d'aux armes citoyens » et ils entrent dans la carrière parce que leurs aînés n'y sont plus.

Jean Moulin, alors préfet, est arrêté par les Allemands en juin 1940 parce qu'il a refusé de signer un protocole rédigé par des officiers

allemands, reconnaissant faussement qu'une troupe de tirailleurs sénégalais de l'armée française auraient commis de prétendues atrocités envers des civils (en réalité victimes des bombardements allemands). Il est frappé à coups de poing et enfermé pour refus d'être complice des Allemands. Il tente de se suicider en se

tranchant la gorge avec un débris de verre, il évite la mort de justesse et est relâché.

Pressé par le besoin de faire « quelque chose » le préfet Jean Moulin, sergent de l'armée de l'Air, décide de se rendre compte de l'ampleur de la résistance et d'aller en rendre compte au général de Gaulle.

C'est en septembre 1941 qu'il rejoint Londres. Il est reçu par le général par qui il est fortement impressionné et qu'il reconnaît d'emblée



Jean Moulin (1899 - 1943), haut fonctionnaire et résistant pendant la Seconde Guerre mondiale
© AFP / Studio Harcourt / Ministère de la Culture / Grand Palais

comme étant un grand homme au sens propre comme au figuré. Bien sûr, nul n'étant prophète dans son pays, son compte rendu donnera lieu à de nombreuses controverses pour ne pas dire tendancieux.

Misant sur les capacités de Jean Moulin, le général en fait son délégué civil et militaire pour la zone libre. Il lui donne un ordre de mission manuscrit pour l'organisation purement militaire de la zone. Mission que Moulin remplira complètement en obtenant après onze mois la constitution de l'Armée secrète sous l'autorité des Forces françaises libres aux ordres du général de Gaulle. Concomitamment le général lui avait donné la charge d'unifier tous les éléments résistant à l'ennemi. « Combat », « Franc-Tireur » et « Libération-Sud » ainsi que leurs services annexes (recrutement, organisation, propagande, renseignement, sabotage, entraide).

Dans la résistance il prend le nom de Rex puis celui de Max.

En février 1943 il retourne rendre compte de sa mission à Londres accompagné du général Delestraint, organisateur et chef de l'armée secrète. Cependant, si les mouvements de résistance avaient accepté de s'unir pour des raisons évidentes d'efficacité et de financement, leurs chefs n'acceptaient que difficilement la tutelle de Londres. Allant jusqu'à mener une violente campagne de dénigrement contre le général Delestraint à qui ils refusent de reconnaître l'autorité comme chef de l'AS. Satisfait de ses résultats, le général le nomme discrètement ministre et membre du Comité national français et seul représentant de ce comité sur tout le territoire métropolitain.



De retour en France il s'attèle à la création du Comité National de la Résistance (CNR), dont il sera le premier chef. Sa tâche est difficile parce qu'il n'est toujours que peu reconnu par les mouvements de résistance. Il arrive tout de même à résoudre les sujets de mésententes et à s'imposer comme chef du CNR. Ce comité aux yeux des alliés représente l'unité des Forces résistantes françaises et l'embryon d'une assemblée politique représentative qui reconnaît en de Gaulle le chef légitime du gouvernement provisoire français.

Tout semble bien fonctionner, pourtant les motifs d'inquiétude s'accroissent, plusieurs chefs régionaux sont arrêtés deux mois avant l'arrestation du général Delestraint chef de l'AS. Vichy et la Gestapo n'ignoraient rien de l'identité de Jean Moulin ni de ses activités. Sa tâche devenait difficile et il craignait de ne pouvoir mettre au courant ses successeurs pour le cas où il viendrait à disparaître.

L'arrestation de Jean Moulin fait toujours l'objet de nombreuses interrogations dont une suspicion de trahison. Elle intervient dans un contexte difficile de fortes tensions entre les composantes de la Résistance. C'est le 21 juin 1943 dans la maison du docteur Dugoujon où doit se tenir une réunion avec sept dirigeants de la Résistance afin de désigner le successeur, par intérim, du général Delestraint comme chef de l'AS en attendant une nomination par le général de Gaulle.

Jean Moulin est interné, avec les autres dirigeants de la Résistance, à la prison de Montluc, à Lyon. Il est quotidiennement emmené au siège de la Gestapo et interrogé par Klaus Barbie qui refusera toujours de reconnaître les tortures malgré les preuves. Il affirmera au contraire que Jean Moulin a fait plusieurs tentatives de suicide.

Officiellement, Jean Moulin meurt de ses blessures le 8 juillet 1943. Incinéré et inhumé au cimetière du Père-Lachaise, l'urne avec les cendres supposées être celles de Jean Moulin (le corps n'ayant jamais été identifié avec certitude) est transférée au Panthéon le 19 décembre 1964 sous la présidence du général de Gaulle.

Dans ses mémoires de guerre, le général de Gaulle rend de nouveau hommage à Jean Moulin en ces termes :

« Cet homme, jeune encore, mais dont la carrière avait déjà formé l'expérience, était pétri de la même pâte que les meilleurs de mes compagnons. Rempli, jusqu'aux bords de l'âme, de la passion de la France, convaincu que le « gaullisme » devait être, non seulement l'instrument du combat, mais encore le moteur de toute une rénovation, pénétré du sentiment que l'État s'incorporait à la France Libre, il aspirait aux grandes entreprises. Mais aussi, plein de jugement, voyant choses et gens comme ils étaient, c'est à pas comptés qu'il marcherait sur une route minée par les pièges des adversaires et encombrée des obstacles élevés par les amis. Homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre, Moulin devait, en dix-huit mois, accomplir une tâche capitale. La Résistance dans la métropole, où ne se dessinait encore qu'une unité symbolique, il allait l'amener à l'unité pratique. Ensuite, trahi, fait prisonnier, affreusement torturé par un ennemi sans honneur, Jean Moulin mourrait pour la France, comme tant de bons soldats qui, sous le soleil ou dans l'ombre, sacrifièrent un long soir vide pour mieux remplir leur matin ».

Jean Moulin est devenu le résistant le plus célèbre et le plus honoré de France, c'est pour la SNEMM un grand honneur de le compter parmi les titulaires de notre prestigieuse Médaille militaire un homme d'une si grande hauteur d'âme, d'une abnégation sans borne, d'un sens du devoir porté au plus haut niveau. Sa foi en la France ne peut qu'être une source d'inspiration pour nous tous lorsque les événements l'exigent et que les libertés vacillent sous les coups de boutoir de l'ennemi, car quoi ! Des cohortes étrangères feraient la loi dans nos foyers, et pour les générations à venir lorsque leurs aînés n'y seront plus, ils y trouveront leur poussière et la trace de leurs vertus, bien moins jaloux de leur survivre que de partager leur cercueil. ★

**Major Alain Bonte,
président de la 1150^e section
de la Médaille militaire de Coëtquidan.**



Jean Moulin sous l'uniforme du 2^e régiment du génie, probablement lors des derniers mois de la Grande Guerre. Collection particulière famille Benoit.

Le Vercors, devoir de mémoire

Le Vercors, est une terre bénie des Dieux, attirant en tout temps un grand nombre de touristes séduits par ses falaises abruptes, ses gorges étroites et profondes, ses vallées verdoyantes, ses ruisseaux et cascades, ses forêts mystérieuses...

Mais le Vercors, véritable forteresse naturelle, c'est aussi une terre du Souvenir.

S

itué en zone libre, il fut terre d'accueil dès 1940, pour les victimes de persécution raciale notamment. Lorsque l'occupation de la zone sud commença, en 1942, il devint lieu de Résistance pour ceux qui refusaient la soumission au gouvernement de Vichy. Les réfractaires au Service de Travail Obligatoire (STO) vinrent grossir le nombre des résistants. Dans les forêts et les grottes, à l'abri des hautes falaises, ces hommes se sentaient en sécurité, d'autant plus qu'ils recevaient un large appui de la population. Souvent, elle transmettait même leurs messages, les protégeait et les nourrissait.

En janvier 1943, prit corps l'idée ayant germé dans l'esprit de Pierre Dalloz et de l'écrivain Jean Prévost. Il s'agissait de transformer les falaises gigantesques du Vercors en « cheval de Troie pour commandos aéroportés ». Selon ce plan, le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié en Provence et les troupes aéroportées iraient attaquer les arrières de l'ennemi. C'était le

Plan Montagnards accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, puis approuvé par le général de Gaulle et les Alliés. Ce plan fut mis en œuvre par les chefs militaires

Alain Le Ray et François Huet, en collaboration avec Eugène Chavant, le chef civil du maquis. Quelques lieux ont principalement marqué l'histoire.

MALLEVAL

Situé au nord-ouest du Vercors, entouré de falaises et de forêts, le petit village abrita un important poste de maquis. Parmi ses fondateurs, avant qu'il soit organisé militairement, on y trouvait l'abbé Pierre. Le 29 janvier 1944, les Allemands piégèrent les maquisards et 22 périrent dans le combat ou furent exécutés, 2 le furent à Lyon et 2 furent déportés. Le village fut incendié, 9 habitants exécutés, jetés dans le brasier, 16 déportés dont seulement 6 revinrent. Une habitante de 85 ans rencontrée, a évoqué, pour nous, le temps où elle portait soupe et pommes de terre aux maquisards, dans les forêts, à 2 heures du matin. Un ami, ayant refusé de vendre ses camarades, a été torturé (doigts coupés) puis fusillé.

SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE

À l'aplomb de Grenoble, le 13 juin 1944, 250 maquisards tinrent tête aux Allemands qui durent se replier. Ils revinrent, le 15 juin, avec plus de 1 000 hommes et, malgré leur héroïsme, les résistants furent débordés. Ils étaient dirigés par l'écrivain Jean Prévost (capitaine Godeville), le général Costa de



Malleval.





Nécropole Saint-Nizier en Vercors.



Nécropole de Vassieux.

Beauregard, le capitaine Brissac et les lieutenants Chabal et Bouchier-Veyrat. Un cimetière national occupe l'emplacement exact de la bataille. Jean Prévost décédé en août et Eugène Chavant, chef civil du maquis, y sont inhumés.

VASSIEUX-EN-VERCORS

Ce village, lieu de répression sauvage et de destruction systématique, a été fait Compagnon de la Libération, aux côtés de Paris, Nantes, Grenoble et l'île de Sein, avec la citation suivante : « *Village inscrit au martyrologue de la Résistance française, a écrit une des pages les plus glorieuses dans la lutte contre l'ennemi. Par le sacrifice de ses fils et l'abnégation de toute sa population, a pris place parmi les Hauts Lieux de France.* » On a compté 73 morts sur 439 habitants et 91 parmi les résistants. Connu comme étant l'un des principaux centres de la Résistance, Vassieux fit l'objet d'une répression intense de la part de la milice française, commandée par Agostini, du 16 au 24 avril 1944. Le 25 juin, les Alliés procédèrent à un parachutage massif d'armes. Après quelques offensives destinées à tester les résistants, sur d'autres sites, les Allemands parachutèrent des hommes et bombardèrent le village le 14 juillet, puis lancèrent l'attaque générale du Vercors, le 21 juillet 1944, par les routes, par les « pas », ces cols escarpés ne se franchissant qu'à pied et par les airs à Vassieux. Là, les résistants attendaient des renforts alliés et avaient balisé



le terrain. Hélas, ce sont les Allemands qui se présentèrent avec 22 planeurs à la croix noire de la Waffen SS. 220 parachutistes d'élite étaient à bord et un renfort de 200 hommes arriva, en plus, le 23 juillet ! Pendant trois jours, les combats firent rage. Avec une grande cruauté, les Allemands torturaient les habitants n'ayant pu s'enfuir, ainsi que les FFI (Forces françaises de l'intérieur) qu'ils purent arrêter. Pendant trois semaines, les derniers survivants furent traqués impitoyablement et le village fut détruit à 97%. Au total, les combats du Vercors auront fait 840 victimes. Le mémorial du col de la Chau est destiné à faire mémoire de tous ces événements. Installé non loin de Vassieux et à proximité d'une dense forêt, il veut rappeler le refuge forestier et l'engagement des résistants dans la clandestinité. Un ancien résistant, Joseph La Picirella, décida, en 1973, de monter un petit musée, en utilisant les pièces qu'il avait patiemment recueillies, les témoignages, les récits d'archives. Il fit don de sa collection au département de la Drôme. Ce petit musée est très émouvant, retraçant l'histoire de la Résistance. Il présente une belle collection de textes explicatifs et d'équipements utilisés par les combattants.

Mémorial- La Chau.





Valchevière.



VALCHEVRIÈRE

C'était un hameau de Villard-de-Lans, dont il était séparé par 8 km. Une petite chapelle était le but d'un pèlerinage, le 8 septembre, depuis des temps immémoriaux. Le 16 juin 1944, alors que Villard-de-Lans était investi par les Allemands, la paroisse se mit sous la protection de Notre-Dame et fit le vœu d'ériger un Chemin de croix menant à la chapelle ainsi que redonner un lustre particulier au pèlerinage annuel. Par ce chemin forestier, un grand nombre de jeunes du pays rejoignaient la Résistance. Le 14 juillet, ils assistèrent dans cette chapelle à une dernière messe avant les combats qui firent rage. Valchevière était un centre important où les Forces françaises étaient concentrées. Malgré le courage des défenseurs, les Allemands s'en emparèrent et l'incendièrent. Seule la petite chapelle resta debout !

LA CHAPELLE-EN-VERCORS

À la Chapelle-en-Vercors, le cauchemar commença en avril 1944 par une descente de la milice française à la solde de Vichy. À partir du 12 juillet, le territoire fut bombardé. Bombes explosives et bombes incendiaires détruisirent le quart des habitations. Terrorisés,

les habitants se cachèrent dans les forêts environnantes. Le 25 juillet 1944, les Allemands débarquèrent dans le village. Ils prirent 16 jeunes gens en otage et le soir même, alors que le village était incendié, ils les fusillèrent dans la cour de la ferme Albert. Après ces journées d'horreur, seule subsista l'église du



Cour des fusillés.
La Chapelle-en-Vercors.

village datant des XII^e et XIII^e siècles, avec un clocher du XVII^e. Ce clocher dont la pointe est aussi en pierre, est bien typique de ceux de la région. Le toit, seulement, fut dévasté par les bombardements et fut rapidement restauré. Les habitants, eux, se réfugièrent d'abord dans des abris de fortune puis furent logés dans des baraquements où l'eau gelait et où les toits devaient être protégés par des bâches... Ce n'est qu'en 1950 qu'ils purent se réinstaller dans leur village reconstruit...

SAINT-MARTIN

Seule une plaque sur un mur rappelle cet hôpital chirurgical de Saint-Martin, évacué quand l'ordre de dispersion fut donné aux survivants de l'attaque massive des Allemands. Les blessés furent transportés dans la grotte de la Luire semblant une retraite sûre compte tenu de son isolement. Malgré cet isolement, le 27 juillet 1944, les Allemands, renseignés par un enfant, dit-on, pénétrèrent sous le vaste porche de la grotte de la Luire. Ils massacrèrent immédiatement douze blessés, puis sept autres un peu plus loin. Les infirmières furent déportées. Deux médecins et le théologien Yves de Montcheuil furent fusillés à Grenoble.



Grotte de la Luire.



PAS DE L'AIGUILLE

Durant toute cette période, la bataille faisait rage dans de nombreux cols escarpés. Le 22 juillet, 23 maquisards se retrouvèrent coincés dans une grotte sous le feu de l'ennemi, au Pas de l'Aiguille. Ils résistèrent plus de 30 heures puis décidèrent de tenter une sortie désespérée en pleine nuit, dévalant la pente. Hélas, huit des leurs moururent et trois autres, grièvement blessés, décidèrent de mettre fin à leurs jours dans la grotte, plutôt que de se laisser prendre par l'ennemi..

Les lieux de mémoire ne manquent pas dans le Vercors car c'est un haut-lieu de la Résistance française. ★

Marie-Josèphe Farizy-Chaussé et A.G.

Source d'informations : panneaux sur place et site national de la Résistance www.vercors-net.com

Ce texte provient d'un diaporama qui a été réalisé avec la volonté de rendre hommage à tous ceux y ayant laissé leur vie pour défendre la liberté qu'ils voulaient pour notre pays.

On peut le visionner en le téléchargeant sur le site du Petit Saumonais, à l'adresse suivante :

➔ http://petit.sauমানais.free.fr/divers/pps_marijo/profra/Rhone_Alpes/Vercors.pps



Saint-Éloi et Saint-Louis

Le patron du matériel et *le prudhomme*.

★ Jean Denis Grobsheiser, Jacques André



SAINT-ÉLOI
« PATRON DU MATÉRIEL »

Tous les enfants connaissent la chanson sur le bon roi Dagobert qui a mis sa culotte à l'envers et le grand **Saint Éloi** qui le lui fait remarquer. Saint Eloi est né vers 588 à Chaptelat (87), dans une famille de paysans aisés qui travaillaient eux-mêmes leur domaine, à la différence de tant de grands propriétaires qui les faisaient cultiver par de nombreux esclaves. Il est placé en apprentissage auprès d'Abbon, orfèvre réputé de Limoges, qui fabrique de la monnaie. Éloi part ensuite à Paris où il entre au service de l'orfèvre

Bobbon. Il est alors choisi pour la réalisation du trône royal de Clotaire II, incrusté d'or et de pierreries. Utilisant au mieux la quantité d'or qui lui avait été confiée pour ce travail, Éloi réalise non pas un, mais deux trônes ! Cet acte, étonnant pour l'époque, lui valut la confiance du roi qui lui demande de résider à Paris, comme orfèvre royal, fonctionnaire de la Trésorerie royale et conseiller à la cour. Lorsque Dagobert devint roi en 629, il est rappelé à Paris où il dirige les ateliers monétaires du royaume franc. Il reçoit, entre autres, la commande d'orner les tombes de sainte Geneviève et de saint Denis. Il réalise des châsses pour saint Germain, saint Séverin, saint Martin et sainte Colombe et de nombreux objets liturgiques pour la nouvelle abbaye de Saint-Denis. La qualité de son art et son honnêteté séduisent le roi qui le nomme ministre-conseiller

et lui confie la frappe des monnaies royales. Pour son honnêteté, sa franchise sans flagornerie et la qualité de son jugement pacifique, il avait la confiance du roi qui le faisait souvent appeler près de lui et lui confia même une mission de paix auprès du roi breton Judicaël. Grande était la piété et la vie de prière de ce laïc qui allait souvent aux offices monastiques. À la mort de Dagobert 1^{er}, fils de Clotaire II, Éloi entre dans les ordres. Nommé évêque de Noyon en 641, il consacre le reste de sa vie à l'évangélisation des païens dans les Flandres. Son honnêteté et son intégrité font d'Éloi un saint très populaire. Il devient très vite le saint patron des orfèvres, des joailliers et des maréchaux-ferrants. Son habileté et son dévouement sans faille le désignent également comme saint patron de l'Arme du Matériel de l'Armée de Terre.

«*Et par Saint-Éloi, Vive le Matériel !*»

Louis IX, dit *le Prudhomme* plus communément appelé **Saint-Louis** est né le 25 avril 1214 à Poissy et mort le 25 août 1270 à Carthage près de Tunis.

Roi de France de la dynastie des capétiens, Louis IX a régné de 1226 à 1270. Au cours de ces années fastueuses pour le pays, il s'est fait aussi bien le protecteur de la justice, de la paix que de la chrétienté, tout en consolidant le pouvoir royal. Il participe à plusieurs croisades entre 1248 et 1270.

Le 4 août 1297, près de trente ans après sa mort devant Tunis, Louis IX est canonisé par le pape Boniface VIII. De son vivant, le roi était déjà considéré comme saint par les petites gens. Homme profondément chrétien, il signait Louis de Poissy pour rappeler le lieu de son baptême. Il a laissé un témoignage important dans la pratique de la justice, de la miséricorde mais il s'est particulièrement distingué dans la recherche de la paix.

Sa sagesse et son autorité étaient telles que même ses ennemis faisaient appel à lui pour arbitrer leurs conflits. Dans son testament à son fils Philippe, il rappelle la détermination qu'il faut avoir pour éviter la guerre et ce qui y conduit, même au risque d'être lésé dans ses droits. Quand la guerre s'avère inéluctable, il rappelle les règles de conduite très strictes à la bonne application desquelles le chef militaire doit veiller pour épargner des maux plus grands aux hommes d'armes et surtout aux populations civiles.

Ce regard de sagesse, éclairé par l'Évangile, que Saint-Louis portait sur les choses de la guerre et de la paix, en font de façon évidente un saint patron pleinement adapté pour le diocèse aux Armées.

En 1676, une église construite sur le site des Invalides s'appelle désormais l'église Saint-Louis des Invalides et sert de siège au vicariat des Armées pendant une longue période.



SAINT-LOUIS DIT
« LE PRUDHOMME »

En 1986 le pape Saint-Jean-Paul II créé le diocèse aux armées et l'église Saint-Louis devient une cathédrale. Ce lieu solennel, à proximité du panthéon militaire, est marqué par sa vocation religieuse et par 300 ans d'histoire.

Saint-Louis est le patron de la cathédrale du diocèse aux Armées (Saint-Louis des Invalides) et de la chapelle de l'École Militaire.



Vous bénéficiez d'une pension militaire d'invalidité et des soins médicaux gratuits ? **La complémentaire santé PMI est faite pour vous !**

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RÉSERVÉE AUX BÉNÉFICIAIRES DES SOINS MÉDICAUX GRATUITS AU TITRE DE L'ARTICLE L212-1 DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES (CPMIVG)

- **Des remboursements très élevés de toutes vos dépenses de santé** non couvertes par les soins médicaux gratuits,
- **Une cotisation 3 à 4 fois moins chère** que votre complémentaire santé actuelle,
- **Une intervention sur tous les postes** où la Sécurité Sociale est absente : dépassement d'honoraires, dentaire, optique, prothèse auditive, médecines alternatives...

1 MOIS OFFERT
AVEC LE CODE LMM2021
pour toute souscription avant le 31/12/21

Depuis le 1^{er} décembre 2020, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année en résiliant votre ancienne complémentaire santé du moment que vous l'avez souscrite depuis plus de 12 mois

UNE QUESTION À POSER ? UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE À DEMANDER ?

Par courrier : CNM Prévoyance Santé 93A, rue Oberkampf 75553 PARIS Cedex 11

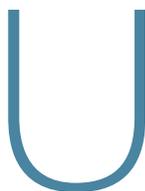
Tél. : 01 53 36 36 10 • **Fax :** 01 44 62 86 74

Mail : agence@cnmsante.fr • **Site :** www.cnmsante.fr



Le siège de Belfort, 1870-1871

Belfort cité alsacienne à cette époque, sera assiégée à partir du 3 novembre 1870 jusqu'au 18 février 1871 soit 103 jours.



NE VILLE DU SUD DE L'ALSACE EN GUERRE

L'empereur Napoléon III (1808 – 1873) déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, suite à une manipulation politique orchestrée de main de maître par le chancelier Otto von Bismarck (1815 – 1898). À partir du mois d'août 1870, les principales armées françaises sont vaincues dans le nord de l'Alsace et de la Lorraine. Ces dernières doivent battre en retraite. L'une, commandée par le maréchal Patrice de Mac-Mahon (1808-1893), accompagnée de Napoléon III, marche en direction des Ardennes où elle est vaincue lors de la bataille de Sedan le 1^{er} septembre 1870, tandis que la deuxième est assiégée à Metz et capitule le 28 octobre 1870 sous les ordres du maréchal Achille Bazaine (1811-1888). Sur le plan régional, Strasbourg est assiégée, lourdement bombardée pendant plusieurs semaines et tombe le 28 septembre.

Belfort est une cité alsacienne à cette époque. La ville, y compris ses faubourgs, compte au recensement de 1866 6 257 habitants qui vivent de part et d'autre de la rivière Savoureuse. Avant la déclaration de guerre la garnison enregistre 2 bataillons d'infanterie du 45^e régiment de ligne, 2 batteries du 5^e régiment d'artillerie, le 9^e régiment de cuirassiers (décimé le 6 août 1870 lors de la bataille dite de Reichshoffen), un état-major de place, un arsenal et un bureau du génie soit 5 000 hommes environ.

Après les forteresses du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, elle est assiégée à partir du 3 novembre 1870, jusqu'au 18 février 1871, soit 103 jours. Son rôle est de freiner l'invasion du centre de la France par les armées prussiennes et ses alliés allemands.



Le colonel Denfert-Rochereau, par Étienne Carjat (1878).



Napoléon III (1808-1873) : portrait en pied (détail), par Franz Xaver Winterhalter (1806-1873) (Gérard Blot / Musée du Louvre / RMN-Grand Palais / AFP).

DES POLYTECHNICIENS ET DES CIVILS DÉFENSEURS DE BELFORT

Le 19 octobre 1870, le colonel Aristide Denfert-Rochereau (1823 – 1878) est nommé commandant supérieur de la place de Belfort. Avant sa nomination, ce chef du génie militaire de Belfort (polytechnicien de conviction républicaine) a participé dès le début de l'été 1870 aux travaux visant à renforcer les défenses. Pour cela il a entrepris l'édification de fortifications supplémentaires pour compléter efficacement les ouvrages hérités de Vauban (1633 – 1707) et plus particulièrement ceux aménagés par le général Benoit Haxo (1774 – 1838) entre 1818 et 1842.

Le 28 octobre 1870, le maréchal Helmuth von Moltke (1800 – 1891) ordonne le siège de Belfort pour « des raisons politiques » et confie cette mission au général Udo von Tresckow (1808 – 1885). Lorsque les troupes prussiennes, investissent les pourtours de la ville le 3 novembre, elles se heurtent à une résistance plus vive que prévu.

Au lieu de s'enfermer dans la place, la garnison d'environ 17 à 18 000 hommes du colonel Denfert-Rochereau dispute toutes les approches. Tout au long du premier mois, les défenseurs de Belfort, composés essentiellement de civils. Ceux-ci intégrés dans la garde mobile, garde nationale et garde nationale sédentaire provenant du Rhône, de la Haute-Saône, des Vosges, du Haut-Rhin et de la Saône-et-Loire parviennent à mener des sorties pour harceler l'armée assiégeante, appuyées par les canons à longue portée de la place forte. Inférieurs numériquement et confrontés à des conditions difficiles

(météorologiques, approvisionnements, effectifs, etc.), les soldats prussiens progressent lentement. Le dynamitage du viaduc ferroviaire de Dannemarie (29 octobre 1870) par un détachement de la garnison belfortaine commandé par le capitaine du génie Edouard Thiers (1843 – 1890), lui aussi ancien X, a largement contribué à cette difficile installation de l'ennemi.

UN SIÈGE LABORIEUX ET DOULOUREUX

Ce n'est, en effet, qu'à partir du 3 décembre que les troupes prussiennes, badoises, bavaroise et wurtembergeoises, installent les sept premières batteries d'artillerie de siège. La 7^e est même armée que de canons français, pris à Sélestat. Devant la détermination du colonel Denfert-Rochereau et le manque d'approvisionnement en munition, l'armée assiégeante qui avait initialement opté pour un bombardement intensif, doit changer de tactique et opte pour une nouvelle qui consiste à l'attaque en règle de l'objectif principal : c'est-à-dire la colline des Perches, clef du dispositif de défense élaboré par le colonel Denfert-Rochereau. Cette tactique, plus longue à entreprendre, nécessite d'abord de contrôler l'ensemble des positions de la zone. C'est à partir du 13 décembre que les assiégeants dévoilent leur nouveau plan, progressent, conquièrent certaines positions (Bosmont, Andelnans, Bois de Bavilliers, Froideval). Au cours de ce même mois ceux-ci ayant reçu de nouveaux renforts matériels et humains, installent de nouvelles batteries dans le sud-ouest de la zone assiégée. De même, l'arrivée de troupes d'infanterie supplémentaires permet dans la nuit du 7 au 8 janvier d'enlever le village retranché de Danjoutin.

Dès le début du mois de novembre, les défenseurs sont affaiblis par une épidémie de fièvre typhoïde et de variole, provenant vraisemblablement des troupes de passage à

Belfort dans les premières semaines de la guerre. Les premiers cas sont constatés dans la ville début août 1870. À cela s'ajoutent les effets psychologiques du bombardement et les rigueurs du climat qui accroissent le sentiment d'insécurité. Signalons au passage qu'une partie non négligeable de la population civile, comme les détachements de défenseurs envoyés dans les villages aux abords de la cité assiégée, survit dans des locaux inadaptés aux tirs d'artilleries. Beaucoup d'habitants se terrent dans les caves, sous-sols et rez-de-chaussée barricadés et connaissent la promiscuité.

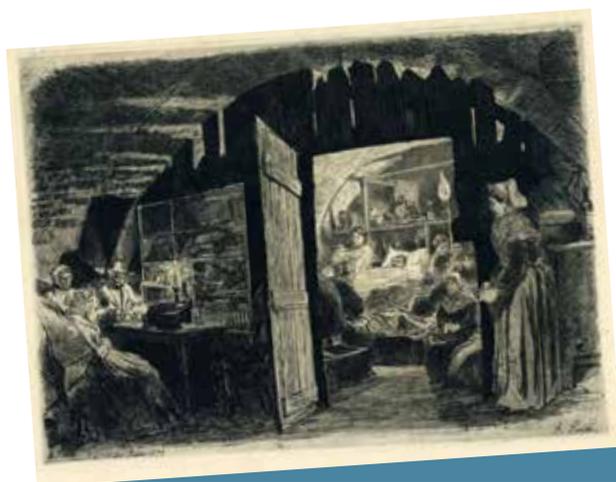
L'ARRIVÉE D'UNE ARMÉE DE SECOURS – L'IMPOSSIBLE JONCTION

Parallèlement au siège de Belfort, une armée dite « de l'Est » a été réunie dans le but de libérer Belfort, puis, dans un second temps de porter la guerre dans la région du Rhin. Le ministre Léon Gambetta (1838 – 1882) nomme le général Charles-Denis Bourbaki (1816 – 1897) à ce commandement. Cette opération paraît audacieuse même pour le haut-commandement prussien. Von Moltke dépêche le 14^e corps du général August von Werder (1808 – 1887) pour freiner l'avance de cette puissante armée forte d'environ 100 000 soldats français. Débarquées à Clerval (35 km à l'Est de Besançon), les troupes du général Bourbaki rencontrent celles du général von Werder à Villersexel (50 km au Sud de Belfort) le 9 janvier 1871.

C'est un succès pour les Français qui marchent en direction de Montbéliard et Héricourt. Devant une armée aussi importante, le général prussien décide d'utiliser un obstacle naturel (la rivière Lisaine) et fait appel au concours des troupes qui assiègent Belfort.

Du 15 au 18 janvier 1871, une grande bataille voit s'opposer un peu plus de 40 000 soldats badois et prussiens aux 80 à 100 000 hommes de l'armée de l'Est. Malgré une supériorité numérique incontestable, les Français ne réussissent pas à percer la barrière de feu allemande déployée sur 25 km.

À l'extrémité du dispositif français, la division française du général Camille Crémer (1840 – 1876) parvient à Chenebier (13 km à l'Ouest de la ville assiégée) mais, faute de renfort, elle ne peut pas continuer son avancée sur Belfort. En effet, le général Bourbaki ordonne la retraite qui conduit son armée sur les plateaux du Jura et à l'internement en Suisse le 1^{er} février 1871.



La cave rue d'Enfer, eau forte, Auguste Lancon (1873-1875), collection Musées Belfort.



À Belfort, ce désastre n'est connu avec certitude que le 5 février 1871. Sans le concours de l'armée de l'Est, c'en est fini des espoirs de libération pour Belfort.

La victoire des troupes du général von Werder sécurise les opérations de siège. Les troupes assiégeantes peuvent poursuivre leurs offensives et creusent la première parallèle d'attaque en direction des deux forts des Perches le soir du 21 janvier. Longue de près de deux kilomètres cette tranchée est consolidée quotidiennement.

Cependant, à partir du 18 janvier 1871, la proclamation de l'Empire allemand à Versailles et surtout l'ouverture des négociations avec le gouvernement français assiégé dans Paris rend les opérations de siège plus que nécessaire. Belfort est alsacienne. Le 26 janvier, le général von Tresckow tente alors un coup de force contre les forts des Perches. C'est un échec. C'est le 8 février qu'il parvient à s'en emparer, permettant ainsi l'installation de 10 batteries d'artillerie supplémentaires. L'autorisation du gouvernement du 13 février vient mettre un terme à la menace d'un bombardement intensif et destructeur.

UN DUEL D'ARTILLERIE DE 73 JOURS UNE RÉSISTANCE DE 103 JOURS AU SERVICE DE LA LIBERTÉ

L'armée prussienne et ses alliés allemands totalisent au final 52 batteries d'artillerie dont 42 qui ont pris une part active au bombardement. Ce sont 94 canons et 50 mortiers qui ont été employés par l'armée assiégeante face au parc d'artillerie important (300 pièces) mais très hétérogène de la défense. La consommation de munition et les canevases d'artillerie font état de 98 000 tirs des batteries de siège contre 86 000 pour les Français entre le 3 décembre 1870 et le 13 février 1871, soit 73 jours consécutifs.

C'est le bombardement le plus long qu'ait subi une ville française durant le conflit et probablement le duel d'artillerie le plus âprement disputé. En terme de quantité, le bombardement de la région de Belfort occupe la seconde place derrière celui de Strasbourg. Devant la nécessité de prendre la ville par

les armes et les moyens pour y parvenir, la situation nationale impose de trouver une issue plus diplomatique. C'est la raison pour laquelle, le colonel Denfert-Rochereau reçoit l'autorisation de rendre la place et qu'il négocie la convention de reddition du 15 février 1871 signée à Pérouse. De son côté, le même jour, le gouvernement français négocie la reddition de la place avec les autorités prussiennes. Le 18 février, le colonel Denfert-Rochereau quitte Belfort avec la dernière colonne d'évacuation.

C'est une marche triomphale en direction de l'Ain à travers la Franche-Comté. Grâce à cette résistance énergique, le président du conseil Adolphe Thiers (1797 – 1877) obtient que la ville fortifiée reste française le 26 février 1871. C'est la naissance d'un territoire bien singulier. Celui d'une Alsace non annexée à l'Empire allemand.

En hommage à cette résistance, un monument réalisé par Auguste Bartholdi (1834 – 1904) est construit sur le flanc de la falaise dominant la ville : le Lion de Belfort ★

**Texte collectif : Musées de Belfort
& association Belfort 1870-1871.**

La suite au prochain numéro...



*Le monument de grès symbolise la résistance de la ville en 1870-71 face aux Prussiens. Le Lion tient sous une de ses pattes une flèche qu'il vient de stopper : « On ne passe pas ! »
Photo ER /Michael DESPREZ.*

Quelle politique de décoration pour quelle ambition

“C’est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave.” Napoléon III, 22 janvier 1852.

Monsieur le chef d’état-major des armées, Monsieur le délégué général pour l’armement, Madame la secrétaire générale pour l’administration, Mesdames et messieurs les directeurs, Mesdames et messieurs les officiers généraux, officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs, gendarmes, militaires et personnels civils de la défense, Mesdames et Messieurs,

Les distinctions honorifiques, qu’elles soient des décorations ou des récompenses, constituent d’immuables marques de la reconnaissance de la Nation à celles et à ceux, civils et militaires, qui s’engagent avec dévouement et abnégation pour la défense de la Nation. La politique de décoration du ministère des armées se doit, dès lors, d’être exemplaire et ambitieuse.

Exemplaire car je veux que la politique de décoration soit le reflet du profond respect de nos concitoyens pour leurs armées, de la confiance et de la gratitude du Gouvernement à l’ensemble des personnels civils et militaires relevant du ministère, mais aussi témoigne l’hommage de la Nation à l’ensemble des anciens combattants d’hier et d’aujourd’hui. Ambitieuse pour illustrer fidèlement l’excellence des armées, directions et services dans leur diversité : savoir-faire et efficacité des militaires de l’armée de Terre, des mariniers, des aviateurs, des gendarmes, des médecins et infirmiers militaires, de tous ceux qui les soutiennent : contrôleurs, inspecteurs et commissaires, personnels du service de santé des armées, ingénieurs et techniciens de l’armement, personnels civils.

Je veux également mener une politique **ambitieuse** pour identifier, sélectionner des profils nouveaux, plus jeunes, des mérites non encore récompensés car attachés à de nouveaux métiers, de nouvelles techniques,

de nouveaux enjeux mais aussi ambitieuse en termes de féminisation. Les distinctions honorifiques forment en la matière le prolongement du plan mixité que j’ai souhaité et dont les actions doivent se répercuter dans le champ des décorations

et des récompenses. Je crois fermement que la mixité est une chance et doit être utilisée comme une force. Il convient d’élargir notre regard sans introduire d’autre distinction que celle des vertus et des talents selon la belle formule de notre Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, fondement de notre République. Trop de fausses représentations nous empêchent. Dépassons-les. Diversité et mixité vont en effet de pair. C’est en remettant en question nos schémas de pensée, nos habitudes, en intégrant une vision dynamique des politiques du ministère comme de l’État, en accueillant avec une même exigence des réalisations nouvelles pour le succès des armes de la France que nous atteindrons les objectifs à exigence constante.

Je vous souhaite d’avoir l’audace d’être innovant dans notre recherche de candidats, femmes et hommes, de tous grades et de tous statuts, en interne comme à l’extérieur du ministère. En effet, la Défense est aussi un réseau dans lequel les partenaires et services extérieurs ont une place éminente. L’environnement Défense, avec ses entreprises, grandes et moins grandes, les mutuelles, les opérateurs, les laboratoires ainsi que les centres de recherche stratégique ou géopolitique, doit également être mis à l’honneur. ★



Florence Parly,
ministre des Armées.



Un chantier titanesque pour transmettre la « mémoire de l'honneur »

Le général d'armée Benoît Puga a engagé la grande chancellerie de la Légion d'honneur dans un projet majeur de préservation et de valorisation des archives de l'institution. Il s'agit de rendre accessibles à un large public les dossiers de plus d'un million de décorés et ceux de 60 000 élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur ainsi qu'une multitude de fiches individuelles. Un chantier à forts enjeux pour lequel l'ensemble des directions techniques et scientifiques de la grande chancellerie est mobilisé et dont la durée est étroitement liée à la générosité des mécènes auxquels le grand chancelier fait appel pour le soutenir.

Q

Question : Monsieur le grand chancelier, pouvez-vous nous présenter les archives de la grande chancellerie, que contiennent-elles ?

Réponse du grand chancelier : La vocation première de la grande chancellerie, celle de gérer l'attribution des plus hautes distinctions nationales, l'amène à conserver des dossiers très spécifiques, assez uniques en leur genre : la biographie de ceux qui servent notre pays depuis plus de 200 ans et qui, en récompense de leur action, ont reçu la Légion d'honneur, la Médaille militaire ou l'ordre national du Mérite. Tous ces dossiers sont plus ou moins détaillés selon les époques, mais ils révèlent des destins souvent extraordinaires de personnalités qui, pour la plupart, œuvrent dans l'ombre et dont on ne peut sans doute retrouver de trace ailleurs.

Avec les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, nous écrivons une autre page de l'histoire de France : celle de deux siècles d'enseignement au féminin. Quand Napoléon les crée en 1805, ce sont les seules écoles publiques pour jeunes filles. Aujourd'hui les maisons d'éducation apparaissent comme

*Dans les archives de la grande chancellerie, dossiers de médaillés militaires du XIX^e siècle.
© Éric Deroo*



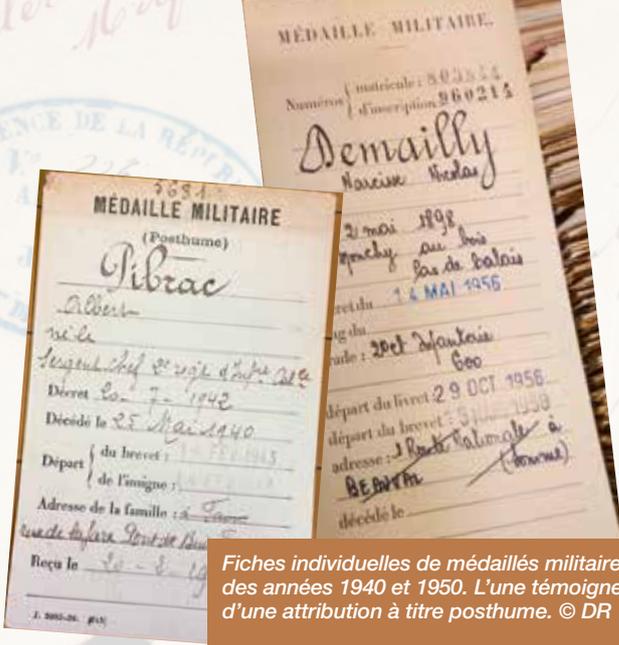
Général d'armée Benoît Puga, Grand chancelier de la Légion d'honneur.

atypiques, par les valeurs qui y sont cultivées et l'indépendance dont elles jouissent en étant uniquement rattachées à la grande chancellerie. Les dossiers des élèves et du personnel, ainsi que les différents règlements internes que nous avons conservés, traduisent bien ces particularités.

Enfin, la Légion d'honneur est dotée d'un patrimoine artistique et architectural exceptionnel auxquels sont associées des archives uniques. Celles de notre musée permettent notamment de retracer l'histoire des ordres français, de l'Ancien Régime à nos jours. Celles de nos bâtiments, la plupart classés Monument historique, témoignent du savoir-faire de ceux qui les ont conçus, érigés et restaurés. Cela s'étend du XVIII^e siècle à nos jours puisque la grande chancellerie, en plus d'entretenir les lieux, n'a cessé de les moderniser et d'agrandir les maisons d'éducation.

Nous détenons donc des fonds très variés qui associent petite et grande histoire. J'ajoute que nous faisons le choix de conserver certains dossiers que nous pourrions éliminer d'un point de vue administratif mais qui nous semblent essentiels pour la mémoire de notre institution.





Fiches individuelles de médaillés militaires des années 1940 et 1950. L'une témoigne d'une attribution à titre posthume. © DR

Q: Vos archives ont donc un intérêt à la fois pour les descendants de décorés mais également pour les historiens ?

R: Pour toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de leur famille, les dossiers de décorés et d'anciennes élèves sont une formidable source d'information. La généalogie passionne les Français et c'est toujours une grande émotion de retrouver la trace de son aïeul. J'en ai fait moi-même l'expérience en découvrant le dossier de ma mère qui avait été élève à la maison d'éducation d'Ecouen de 1934 à 1940. Ces documents intéressent aussi les professionnels comme les notaires et il est facile d'imaginer qu'ils puissent inspirer un écrivain de roman historique !

Par ailleurs, toute la matière constituée par la biographie des décorés, au-delà des destins individuels, raconte l'histoire de notre pays et l'évolution de la société française. Nous l'avons constaté encore très récemment pour la préparation du film consacré aux femmes dans la Légion d'honneur. C'est pour cela qu'il apparaît essentiel de faciliter l'accès de ces archives aux historiens et aux sociologues qui pourront porter sur ces documents un point de vue scientifique éclairé, et s'intéresser à la pédagogie féminine avec les fonds des maisons d'éducation.

Q: Pourquoi avez-vous aujourd'hui cette nouvelle ambition pour les archives de la grande chancellerie ?

R: Les archives ont toujours constitué un sujet d'attention dans notre institution. Mais, pour diverses raisons, elles sont conservées dans des lieux multiples, parfois dans de mauvaises conditions, et nous n'en avons pas un inventaire général harmonisé. Cela les fragilise et rend leur consultation très difficile. Or les nouvelles technologies, celles de la numérisation et d'internet, représentent une réelle opportunité pour sauvegarder et rendre accessibles ces documents.

C'est ainsi que j'ai engagé ce grand projet que nous appelons « Mémoire de l'honneur » et qui va nous mobiliser plusieurs années. Il consiste à recenser avec précision plus de 3 500 mètres linéaires d'archives, à les classer, à les sauvegarder en les restaurant et en les numérisant, et enfin à les rendre accessibles au public. Toutes les équipes de la grande chancellerie sont sur le pont et nous avons recruté spécifiquement une archiviste, conservateur du patrimoine, rompue à ces problématiques.

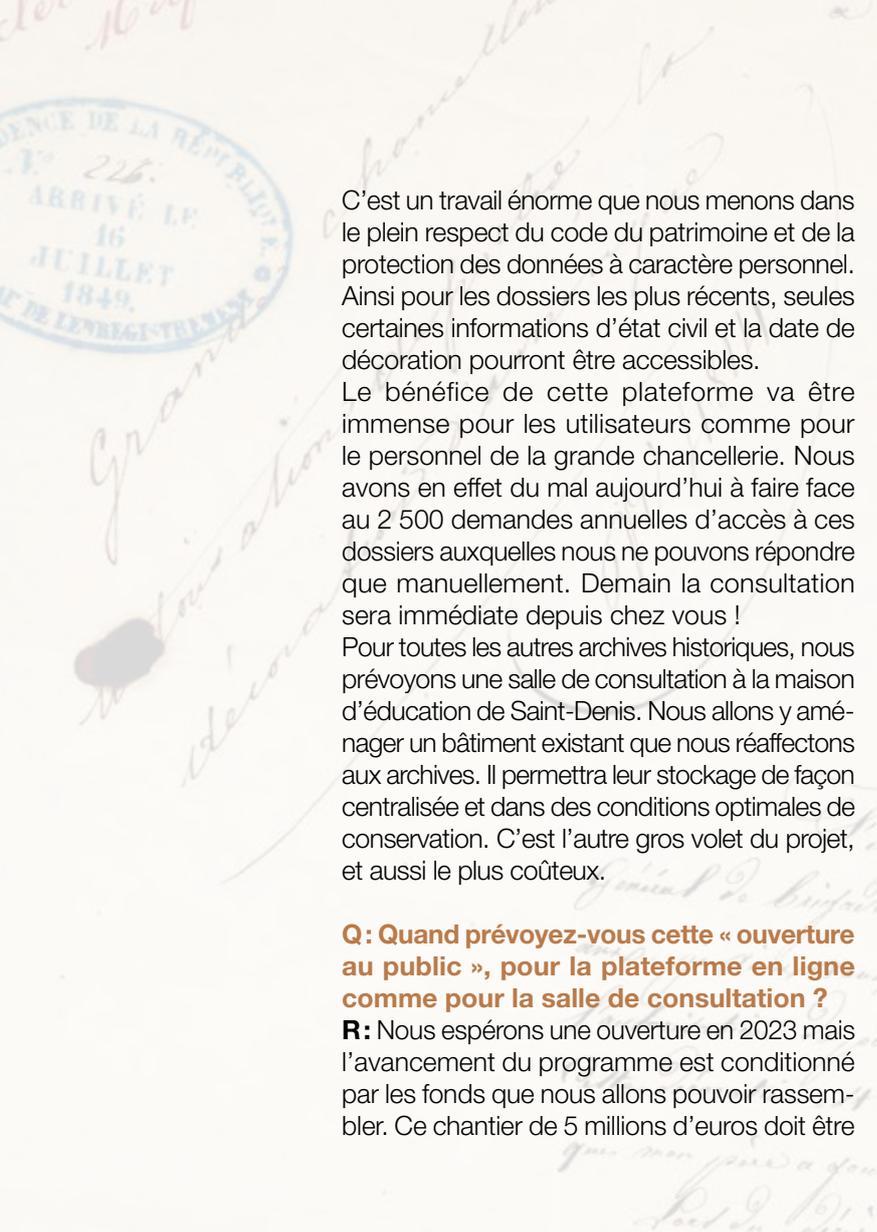
Q: Qu'allez-vous proposer au public ?

R: Nous allons mettre en place sur internet une plateforme qui permettra à tous la consultation des documents concernant les décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, ainsi que les élèves depuis le Premier Empire.



Dossier d'une élève des maisons d'éducation. Premier Empire. © DR

Autorisation de port d'une décoration étrangère - 1849. © DR



C'est un travail énorme que nous menons dans le plein respect du code du patrimoine et de la protection des données à caractère personnel. Ainsi pour les dossiers les plus récents, seules certaines informations d'état civil et la date de décoration pourront être accessibles.

Le bénéfice de cette plateforme va être immense pour les utilisateurs comme pour le personnel de la grande chancellerie. Nous avons en effet du mal aujourd'hui à faire face au 2 500 demandes annuelles d'accès à ces dossiers auxquelles nous ne pouvons répondre que manuellement. Demain la consultation sera immédiate depuis chez vous !

Pour toutes les autres archives historiques, nous prévoyons une salle de consultation à la maison d'éducation de Saint-Denis. Nous allons y aménager un bâtiment existant que nous réaffectons aux archives. Il permettra leur stockage de façon centralisée et dans des conditions optimales de conservation. C'est l'autre gros volet du projet, et aussi le plus coûteux.

Q: Quand prévoyez-vous cette « ouverture au public », pour la plateforme en ligne comme pour la salle de consultation ?

R: Nous espérons une ouverture en 2023 mais l'avancement du programme est conditionné par les fonds que nous allons pouvoir rassembler. Ce chantier de 5 millions d'euros doit être



Registres de décrets de concession de la Médaille militaire – XIX^e siècle. © Éric Deroo

entièrement financé par le mécénat, le budget de la grande chancellerie ne permet pas de faire face à un projet d'une telle ampleur. Nous remercions chaleureusement nos premiers mécènes qui nous ont permis de lancer le chantier avec 1,7 million d'euros, mais je sollicite maintenant tous les décorés et les anciennes élèves ! Si chacun donne les 50€ que nécessitent la numérisation et l'accessibilité d'un dossier nominatif, nous y arriverons tous ensemble. Cela représente une certaine somme mais quelle fierté et quelle satisfaction de pouvoir transmettre ainsi la mémoire de son aïeul à ses enfants ! C'est aussi exaucer le vœu de Napoléon qui souhaitait voir inscrit le nom des décorés de la Nation dans des tables de marbre... ★

Mémoire de l'honneur

C'EST TRANSMETTRE L'HISTOIRE UNIQUE DES MILLIONS DE DÉCORÉS QUI FONT RAYONNER LA FRANCE DEPUIS 200 ANS.

Que vous soyez médaillé militaire ou défenseur du patrimoine, vous pouvez soutenir ce projet. En devenant mécène, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt de 66% du montant de votre don.**

- Pour 50€, je sauve la mémoire d'un médaillé militaire.
- Pour 1 000 €, je préserve 400 dossiers d'archives dans un bâtiment dédié.

Montant de mon don	Réduction d'impôt (66%)	Coût réel de mon don
50€	33€	17€
1 000€	660€	340€

Je donne et je reçois un reçu fiscal :

- En ligne : www.legiondhonneur.fr
- Par chèque



M. Mme.

Prénom :

Nom :

Email :

Téléphone

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Je souhaite un reçu fiscal : Oui Non

→ Je renvoie ce bulletin accompagné d'un chèque d'un montant de € à l'ordre de la grande chancellerie de la Légion d'honneur : GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR - À l'attention du secrétaire général - 1 rue de Solférino – 75700 Paris 07SP.

LES MÉDAILLÉS VOUS INFORMENT



VISITEZ LE MUSÉE MARÉCHAL JOFFRE DE RIVESALTES, MONUMENT HISTORIQUE, LABEL "MAISON DES ILLUSTRÉS".

Installé dans sa maison natale au cœur du vieux Rivesaltes, le musée vous accueille sur ses 200 m² et ses 3 niveaux.

Au rez-de-chaussée, dans ce qui était l'atelier de tonnellerie de son père, sa vie et sa carrière sont évoqués grâce aux nombreux panneaux réalisés par le musée de l'Armée pour le 70^e anniversaire de la bataille de la Marne.

Au premier étage, dans l'appartement de la famille Joffre reconstitué, outre la chambre natale avec son alcôve, vous pourrez admirer dans le bureau – meublé avec les éléments authentiques qui se trouvaient avenue de Lamballe à Paris et où il a écrit ses mémoires – les cadeaux offerts par les catalans de Barcelone notamment l'*Album Catalunya a Joffre*, prêté 3 fois pour des expositions internationales, l'allégorie offerte par les catalans d'Amérique du Sud ainsi que divers bronzes et objets. Dans l'antichambre, son bicorne d'académicien, 2 mannequins de fantassins, l'un portant la tenue de 1914 avec le pantalon rouge, l'autre de la tenue bleu horizon de 1915, voisinent avec la vareuse authentique, ornée de la Médaille militaire, qu'il portait en 1920 à Barcelone pour présider les Jeux floraux. Rappelons qu'il avait demandé que sur son lit de mort, seule la Médaille militaire et la plaque de la Légion d'honneur soient présentes sur son uniforme.

À côté de la cuisine reconstituée, une autre pièce expose les armes utilisées lors de la Première Guerre mondiale : baïonnettes, fusils, mitrailleuse, etc.

Le 3^e niveau est consacré à la bataille de la Marne, avec un plan en relief animé et un diaporama.



Musée du Maréchal Joffre,

11 rue Maréchal Joffre, 66600 Rivesaltes

Visite :

Ouvert du 1^{er} juillet au 30 septembre du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Toute l'année visites possibles pour les groupes par contact avec l'office du tourisme :

04 68 64 04 04 ou par mail : museejoffre@gmail.com

Tarif adulte : 3€ – Enfant accompagné à partir de 13 ans : 1€ –

Groupe à partir de 10 personnes : 2€



Le musée, qui ne reçoit aucune subvention, accepte tous les dons qui pourraient lui être faits.



Musée-Maison natale Marechal Joffre

Site internet : www.museejoffre.fr

CONSERVES ARTISANALES - BONBONS - CHOCOLATS VINS - APÉRITIFS ET LIQUEURS ARTISANALES



Boutique en ligne

www.louperigord.fr

4, rue de la Liberté - 24200 SARLAT
Mail : boutiquelouperigord@gmail.com
Tél. 05 53 59 00 34

Belle Virginie

En 1863, la Légion est envoyée au Mexique pour y défendre les intérêts de la France et soutenir l'empereur Maximilien contre Juarez. C'est probablement pendant la traversée que les légionnaires créèrent les paroles de ce chant de marins : Belle Virginie. Eugénie qu'ils saluaient ainsi était l'impératrice Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III. Pour son chant de tradition, le 3^e RPIMA va adapter des paroles sur le même air.

C'est en 1863 pendant la campagne au Mexique que la légion va s'illustrer par un fait d'armes qui allait devenir l'archétype de la conduite au combat du légionnaire. Le récit du sacrifice héroïque du capitaine Danjou et de ses légionnaires qui eut lieu à Camerone est immuablement répété chaque année le 30 avril, en souvenir et comme exemple.



Les derniers instants de la bataille de Camerone

1. *Eugénie les larmes aux yeux
Nous venons te dire adieu
Nous partons de bon matin
Par un ciel des plus serein.*

Refrain

*Nous partons pour le Mexique
Nous partons la voile au vent
Adieu donc belle Eugénie
Nous reviendrons dans un an.*

2. *Ce n'est pas commode du tout
Que de penser à l'amour
Surtout quand il fait grand vent
Par dessus l'gaillard d'avant*

Je ne crains pas la mort car la mort est mon sort

**Lieutenant Selchauhansen,
mort au Maroc le 2 septembre 1903.**

Un peu d'humour

→ COINCER LA BULLE

Rester sans rien faire, flemmarder.

L'expression fait allusion à l'artilleur qui utilise le niveau à bulle pour vérifier l'horizontalité de sa pièce. À l'aide de volants de pointage, il amène la bulle entre les deux repères et il ne doit plus bouger les volants quand il a coincé la bulle. Cette opération demandant immobilité n'a pas échappé à l'humour du troupiier par sa similitude avec l'action de ne rien faire.

→ LA 5^e COLONNE

Organisme subversif et clandestin qui infiltre un état. Service secret ennemi.

Vient d'Espagne en 1936 où, pour annoncer la prise de Madrid le général franquiste Emilio Mola avait employé ce terme dans une conférence de presse à la radio. Il affirmait que quatre colonnes d'attaque convergeaient vers la capitale avec l'appui d'une cinquième (*quinta columna*), déjà formée dans la ville par les partisans du général Franco.

La locution a été traduite en plusieurs langues pour désigner l'ennemi intérieur et les services de renseignements infiltrés dans un pays.

La défaite française de 1940 a été longtemps attribuée à une mythique 5^e colonne.

→ LE COMBAT CESSA FAUTE DE COMBATTANTS

Cité, ironiquement, à propos d'un débat ou d'une question, qui, à ses débuts avait excité les passions, et dont finalement, on se désintéresse.

Ce vers conclut le récit d'un combat mené par Rodrigue contre les Maures dans le Cid.

Don Rodrigue :

« Sous moi donc cette troupe s'avance,
et porte sur le front une male assurance.

Nous partîmes cinq cents ; mais, par un prompt renfort, nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,

Tant à nous voir marcher avec un tel visage,
les plus épouvantés reprenaient leur courage
L'onde s'enfle en dessous,
et d'un commun effort les Maures
et la mer montent jusqu'au port

Et le combat cessa faute de combattant »

Pierre Corneille (1606-1684), *Le Cid*.



SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

Agenda historique



JUILL
20-21
1954

Accords de Genève

Signature des accords de Genève. Il y a désormais deux Viêt-Nam séparés par le 17^e parallèle. Le cessez le feu est proclamé, l'indépendance du Laos, du Cambodge et du Su Viêt-Nam garantie et ces états peuvent faire appel à une aide étrangère en cas de danger. La guerre a coûté à la France 3 milliards de francs, 92 000 morts dont 19 000 Français.



JUILL
29
1948

Jeux Olympiques

Ouverture des XIV^e Jeux Olympiques à Wembley. Ce sont les premiers jeux depuis la guerre. Ni l'URSS, ni l'Allemagne, ni le Japon n'y participent. La France remportera dix médailles d'or, six médailles d'argent et treize de bronze. Parmi les médaillés, un certain **Alain Mimoun** médaillé d'argent sur le 10 000 m derrière la *locomotive* Emile Zatopek.

Alain Mimoun a été décoré de la croix de guerre 39-45 avec 4 citations, la Médaille militaire lui a été conférée à titre exceptionnel.

Mobilisation générale

Joffre menace de démissionner si le gouvernement ne décrète pas la mobilisation générale. Le tsar a rejeté l'ultimatum enjoignant à la Russie d'arrêter la mobilisation. Les dés sont jetés. L'ordre de mobilisation générale est lancé à travers toute la France. À cinq d'heure de l'après-midi, le tocsin sonne partout. L'affiche s'accompagne d'une déclaration du gouvernement qui se veut rassurante : *La mobilisation n'est pas la guerre*. À Berlin le même ordre est donné à peu près en même temps.



AOÛT
01
1914

OCT
16
1977



Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette

C'est dans le cimetière militaire national de Notre-Dame-de-Lorette, plus grande nécropole militaire de France que fut inhumé le 16 octobre 1977 le corps du soldat inconnu mort pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, la cérémonie était présidée par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, président de la République

Depuis cette date, chaque année, plusieurs milliers d'anciens combattants participent à ce pèlerinage annuel.

AOÛT
12-13
1961

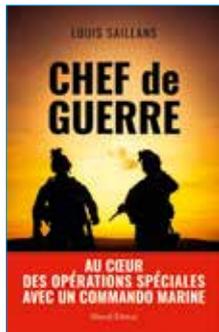


Le mur de Berlin

Dans la nuit du 12 au 13 août 1961, est érigé en plein Berlin ce qui deviendra l'un des symboles physiques de la Guerre froide : le mur de Berlin. Pendant presque trente ans c'est non seulement la capitale allemande, mais le pays, l'Europe et le monde lui-même que va scinder en deux le "Berliner Mauer".

CHEF DE GUERRE

Par Louis Saillans



Louis Saillans est entré en 2011 dans les commandos marine et devient chef de groupe cinq ans plus tard. Durant près d'une décennie, il a participé à des opérations militaires en Afrique et au Moyen-Orient visant à libérer des otages, capturer des responsables djihadistes ou neutraliser des terroristes. Grâce aux notes prises au cours de ses missions et à des documents d'archives auxquels il a eu accès, il dévoile

la réalité des missions des forces spéciales avec la plus grande exactitude. Il retrace aussi le parcours des soldats de ces unités, passés par une sélection drastique durant laquelle ils ont subi les pires épreuves physiques et psychologiques.

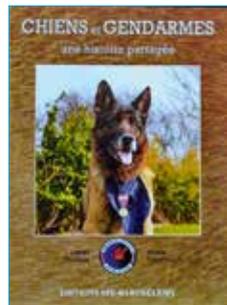
À travers une narration d'une rare lucidité, il décrit le quotidien de ces hommes devenus des guerriers, la fraternité d'armes, les coulisses des opérations spéciales et la face cachée de la lutte contre le terrorisme.

Un témoignage unique, qui permet de mieux comprendre le travail de ces combattants de l'ombre prêts à sacrifier leur vie pour sauver la nôtre et maintenir la paix.

Prix indicatif 19,90 euros – Éd. Mareuil, 190 pages, ISBN 978-2-372-54-182-4

CHIENS ET GENDARMES, UNE HISTOIRE PARTAGÉE

Par Benoît Haberbusch et Lionel Mathieu



Fidèle ami de l'homme depuis le paléolithique, le chien est un des premiers animaux à avoir été domestiqué pour la chasse. Depuis, il n'a cessé d'être aux côtés de son maître l'accompagnant au travail, à la guerre ou défendant son foyer.

Longtemps banni des casernes de la gendarmerie, contrairement au chat, le chien va devenir un auxiliaire précieux de

l'Arme à partir des années 1940. S'inspirant des techniques acquises depuis plusieurs siècles dans la l'armée (attaque, défense, guet) et la fin du XIX^e siècle dans la police (pistage), la Gendarmerie nationale va développer son propre savoir-faire reconnu au niveau international : chiens de recherches en avalanches (1970), chiens de recherche de stupéfiants (1973), chiens d'assaut pour le GIGN (1976), chiens de recherche d'explosifs (1988)... Dans le cadre de la formation de ses équipes cynophiles, la Gendarmerie nationale s'est dotée depuis le 19 décembre 1945 d'un établissement implanté à Gramat (Lot). Ce centre de formation hautement spécialisé s'appelle désormais le Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG). Actuellement, la Gendarmerie nationale compte un groupe national d'investigation cynophile (GNIC), 33 groupes d'investigation cynophiles (GIC), 471 équipes cynophiles (EC) et 554 chiens. Il y a au moins un conseiller technique par région et un officier cynophile par région ou entité assimilée.



Le présent ouvrage réalisé après plusieurs années de recherches par un maître-chien passionné d'histoire et un historien universitaire, permet de retracer cette palpitante aventure à partir d'archives inédites, de témoignages et d'iconographies méconnues.

NDLR : un ouvrage d'une qualité exceptionnelle, qui ne manquera pas de toucher ceux qui ont la passion des chiens et des différents récits des missions de la gendarmerie. Actifs, retraités de toutes les armées, et en tout premier bien sûr ceux de la gendarmerie.

Prix indicatif 59 euros – Édition SPE-Barthélémy, 424 pages, ISBN 2-9112838-75-4

→ Pour commander : contact@spe-edition.fr

Bon de commande
(réservé aux UD et sections)

170^e anniversaire de la création de la Médaille Militaire

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
S 1 Jour de l'an	M 1 Ella	M 1 Aubin	V 1 Hugues	D 1 Fête du travail	M 1 Justin
D 2 Basile	M 2 Pres. du Seigneur	M 2 Charles le Bon	S 2 Sandrine	L 2 Boris	J 2 Blandine
L 3 Geneviève	J 3 Blaise	J 3 Guénolé	D 3 Richard	M 3 Phil. Jacq.	V 3 Kévin
M 4 Odon	V 4 Veronique	V 4 Colette	L 4 Isidore	M 4 Sylvain	S 4 Colette
M 5 Edouard	S 5 Agathe	S 5 Olivia	M 5 Irene	S 5 Justin	D 5 Pentecôte
J 6 Epiphane	D 6 Gaston	D 6 1 ^{er} Dim. de Carême	M 6 Marcelin	V 6 Prudence	L 6 Lundi de Pentecôte
V 7 Raymond	L 7 Eugène	L 7 Félicité	J 7 J.-Bapt. de Salle	S 7 Gisèle	M 7 Gilbert
S 8 Lucien	M 8 Jacqueline	M 8 Jean de Dieu	V 8 Julie	D 8 Victoire 1945	M 8 Midard
D 9 Alix	M 9 Apolline	M 9 Françoise	S 9 Gautier	L 9 Paoline	J 9 Diane
L 10 Guillaume	J 10 Arnaud	J 10 Vivien	D 10 Rameaux	M 10 Solange	V 10 Landry
M 11 Pauline	V 11 N.-D. de Lourdes	V 11 Rosine	L 11 Stanislas	M 11 Estelle	S 11 Bernabé
M 12 Tatiana	S 12 Félix	S 12 Justine	M 12 Jules	J 12 Achille	D 12 Guy
J 13 Yvette	D 13 Béatrice	D 13 Rochus	M 13 Ivo	V 13 Rotonde	L 13 Antoine de P.
V 14 Nina	L 14 Valentin	L 14 Mathilde	J 14 Maxime	S 14 Matthias	M 14 Elise
S 15 Rémi	M 15 Claude	M 15 Louise	V 15 Vendredi Saint	D 15 Denise	M 15 Germaine
D 16 Marcel	M 16 Julienne	M 16 Bénédicte	S 16 Benoît-Joseph	L 16 Honoré	J 16 Jean François Régis
L 17 Roseline	J 17 Alexis	J 17 Patrice	D 17 Pâques	M 17 Pascal	V 17 Hervé
M 18 Prisca	V 18 Bernadette	V 18 Cyrille	L 18 Lundi de Pâques	M 18 Eric	S 18 Léonce
M 19 Marcus	S 19 Gabin	S 19 Joseph	M 19 Emma	J 19 Yves	D 19 Fête des Pères
J 20 Sébastien	D 20 Annie	D 20 PENTECÔTES	M 20 Colette	V 20 Benoît	L 20 Sylvain
V 21 Agnès	L 21 Damien	L 21 Clémence	J 21 Anselme	S 21 Constantin	M 21 Été
S 22 Création de la MM (1852)	M 22 Isabelle	M 22 1 ^{er} remise de la MM	V 22 Alexandre	D 22 Emile	J 22 Alban
D 23 Bernard	M 23 Lazare	M 23 Victorien	S 23 Georges	L 23 Didier	J 23 Audrey
L 24 Fr. de Sales	J 24 Modeste	J 24 M.-Carême	D 24 Souvenir des Déportés	M 24 Donatien	V 24 Jean-Baptiste
M 25 Com. St Paul	V 25 Roméo	V 25 Annonciation	L 25 Marc	M 25 Sophie	S 25 Éléonore
M 26 Paule	S 26 Nestor	S 26 Larissa	M 26 Aïda	J 26 Ascension	D 26 Annelme
J 27 Angèle	D 27 Honorine	D 27 Habla +1h	M 27 Zina	V 27 Augustin	L 27 Ferhand
V 28 Th. d'Azun	L 28 Roman	L 28 Germain	J 28 Valère	S 28 Germain	M 28 Isabelle
S 29 Gildas	M 29 Galadys	V 29 Catherine	D 29 Fête des Mères	M 29 Pierre Paul	J 29 Martial
D 30 Martine	M 30 Amélie	M 30 Amélie	S 30 Robert	L 30 Ferdinand	M 31 Visitation
L 31 Marcelle	J 31 Benjamin	J 31 Benjamin	M 31 Visitation		

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone C: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire - 36 rue de la Bienfaisance 75008 Paris
Tél. : 01 45 22 68 12 - www.snemmm.fr

CONDITIONNEMENT PAR LOT DE 20 CALENDRIERS

NOMBRE DE LOTS

PRIX DU LOT FRANCO DE PORT

25 €

MONTANT

Règlement à joindre impérativement à la commande (par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la SNEMM). Commande possible dès fin octobre 2021.

Chèque bancaire n° Émis sur

Chèque postal n°

(À compléter lisiblement en lettres majuscules)

UD ou section n° de

Adresse de facturation

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fonction :

Téléphone _____

Adresse de livraison (Si différente de l'adresse de facturation)

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fonction :

Téléphone _____

Cachet
de l'UD ou de
la section



02

AISNE

1081 – Saint-Michel en Thiérache

Hommage à Bernard Derache



La 1081^e section de Saint-Michel en Thiérache a perdu son vice-président et ami, Bernard Derache le 9 juillet 2021.

Bernard est né le 3 mai 1948 à Harnes dans le Pas-de-Calais. Après l'obtention du certificat d'études primaires, il part pour l'école des mines à Noyelles-sous-Lens où il

obtient un CAP de mécanicien des mines en 1965. Le 5 janvier 1968 il est appelé sous les drapeaux au 41^e régiment de Transmissions à Evreux. Il assure la fonction de télétypiste. Nommé caporal en 1968 et caporal-chef en 1969, il est libéré de ses obligations militaires le 1^{er} mai 1969.

Ayant souscrit un engagement dans la Gendarmerie, il rejoint l'école préparatoire de Chaumont en janvier 1970. À l'issue de son séjour à Chaumont, il est affecté à l'escadron 2/6 de Gendarmerie mobile d'Hirson en octobre 1970 où il exerce son métier de radiotélégraphiste. Il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière en octobre 1973.

Il prend sa retraite après 37 ans et 6 mois de bons et loyaux services après avoir effectué de nombreux déplacements en Corse, en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti. Il était titulaire de la Médaille militaire et de la médaille de la Défense nationale or.

Bernard repose en paix, tu l'as bien mérité.

2B

HAUTE-CORSE

UD 2B et 78 – Bastia

Hommage à notre ami



Antoine Pierre Deluca, adjudant-chef en retraite, est décédé le 3 mai 2021 à Bastia. Engagé volontaire le 1^{er} novembre 1953 au titre de l'armée de Terre, il a participé à de nombreuses opérations. Il a fait preuve pendant toute sa carrière de qualités remarquables. Volontaire pour servir en Algérie de juillet 1954 à décembre 1955 il a œuvré avec sang-froid et audace dans les situations difficiles.

Lors de la catastrophe du barrage de Malpasset, à Fréjus, il a été cité à l'ordre de la division pour son courage et sa détermination lors des opérations de secours. Il s'est également distingué à Fort-de-France le 9 avril 1967, en plongeant dans une mer démontée pour sauver un enfant, lui épargnant ainsi une mort certaine.

De nombreux témoignages de satisfactions et lettres de félicitations lui ont été décernés pour la sûreté de son jugement, sa conscience professionnelle, son courage et son esprit de décision.

Retraité le 1^{er} mars 1988, totalisant 35 ans de service, il s'est retiré à Santa-Maria-Poggio.

Président de la section UNSOR Castagnaccia à Cervione et porte-drapeau depuis 1998, il ne ménageait ni temps ni efforts pour en assurer le bon fonctionnement et collaborait activement à la vie associative. Volontaire, disponible, discipliné, il donnait l'exemple aux nouvelles générations dans la transmission du devoir. Il a fait partie de ces hommes qui ont honoré la France par leur dévouement et leur entière implication, il restera une référence et un exemple de patriotisme.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous nous tournons vers son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses proches pour leur présenter, au nom des Médailleurs militaires, nos condoléances les plus attristées.

Il était titulaire de la Médaille militaire, la croix de la Valeur militaire, la croix du combattant, la médaille d'Outre-mer, la médaille de la Défense nationale, la Médaille TRN avec agrafe AFN et la médaille commémorative AFN.

Adieu Pierrot, nous ne t'oublierons pas.

RIPOSA IN PACE.

08

ARDENNES

130 – Sedan

Adieux à notre doyen Jean Charlon



Jean nous a quitté le 8 mars 2021 à l'âge de 96 ans. En septembre 1944, à 20 ans, il rejoint le 12^e régiment de Cuirassiers, régiment de la 2^e DB du général Lerclerc. Copilote-mitrailleur sur char M5 (le *Saint-Étienne II*), il a participé en première ligne à l'une des plus glorieuses campagnes de l'armée française de 1944 à 1945. Ces combats l'ont conduit en Allemagne à quelques encablures du « Nid d'aigle » d'Hitler. Il a notamment participé à la bataille de Dompierre dans les Vosges, franchi le col de Saverne dans des conditions dantesques et contribué à libérer la poche Royan. La guerre terminée Jean a eu une longue carrière dans la restauration en région parisienne avant de revenir dans ses Ardennes natales lors de sa retraite. Malgré les restrictions sanitaires liées à la COVID-19, nous avons pu lui rendre un dernier hommage solennel lors de ses obsèques.

Son sens du devoir a été récompensé par la concession de la Médaille militaire le 8 mai 2011 et la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2018.

11

AUDE

UD 11 et 216 – Carcassonne

Odile Chaluleau, gendarme médaillé militaire et centenaire



En présence de Gisèle Jourda, sénatrice de l'Aude, Magali Bardou, conseillère départementale, Annie Dautres, adjointe au maire de Carcassonne, du lieutenant-colonel Patrice Mahoux représentant le DMD, de plusieurs représentants d'associations avec leurs drapeaux respectifs, à l'initiative d'Anaïs Mansencal, directrice de la maison de retraite *Korian – Le Bastion* et du lieutenant Jacky Loison, président départemental des Médailleurs militaires et de la 216^e section et accompagnés de Mylène Frassin, animatrice de la maison de retraite, une cérémonie a été organisée pour célébrer le centenaire du résident Odile Chaluleau.

Après la guerre de 1939/1945, Odile Chaluleau, originaire de Fourtou (11), rejoint la Gendarmerie nationale avec six camarades du même village : Éloi Chauvet, Camille Guichou, Aimé Guichou,

Roger Almayrac, Marcel Malet et son frère Pierre Chaluleau. Les plus vives félicitations à ces Fourtounais qui ont servi la France.

Il a exercé dans plusieurs brigades : à Carces dans le Var, dans l'Aude à Durban, à Thézan des Corbières, en 1959 en Andorre pendant une année auprès du Viguier de la Principauté, magistrat et chef militaire et enfin à Carcassonne comme dernière affectation avant de prendre une retraite bien méritée en 1965 avec le grade d'adjudant-chef. Gendarme et motard très expérimenté, il a effectué une remarquable carrière dont les états de services suscitent le respect de tous.

Il a été décoré de la Médaille militaire en 1978, prestigieuse médaille qui se classe au 3^e rang des décorations officielles françaises, après le Légion d'honneur et la croix de la Libération. Elle est souvent appelée la Légion d'honneur des sous-officiers.

Aujourd'hui, par votre présence lors de son 100^e anniversaire, vous lui faites le très grand honneur de partager ce moment formidable de sa vie.

En cette période difficile, il a su vaincre et résister à notre assaillant du moment : le coronavirus ou la COVID-19. Nous souhaitons tous revenir les prochaines années pour un nouvel anniversaire.

Joyeux anniversaire Odile.

21

CÔTE-D'OR

670 – Beaune

Yvonne Jouard, centenaire honorée



Pour ne pas faillir à la tradition d'honorer nos sociétaires centenaires le président de section Gérard Francart a invité Yvonne, dame d'entraide, à une réunion en comité restreint pour fêter cet événement. Née le 14 mai 1921 à Beaune, elle épouse en 1943 Raymond Jouard, son aîné de 5 ans, militaire dans l'armée de l'Air. À sa retraite en 1959, Médaille militaire, il adhère aussitôt à la section. Il décède en 1990. Depuis cette année Yvonne, dame d'entraide, est restée fidèle à la section en participant activement à toutes les manifestations. Dotée d'une mémoire infailible, elle vit seule à son domicile, bien assistée par ses neveux et nièces ainsi que ses amies, responsables des dames d'entraide, mesdames Garret et Jakubiec présentes à cette cérémonie. Surprise, elle s'est trouvée très émue à la remise du diplôme d'honneur et de la médaille d'or de la SNEMM.

24

DORDOGNE

25 – Périgueux

Honneurs à Frédéric Perissat



Le 14 juillet 2021, le préfet de la Dordogne Frédéric Perissat a décoré Claude Di Mario de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme pour avoir été blessé le 14 juillet 1981 en Centrafrique, à Bangui, lors d'une explosion dans un cinéma alors qu'il intervenait à l'intérieur pour secourir les premières victimes.

Né le 14 juin 1951 à Drancy, il s'engage dans la Marine nationale le 1^{er} octobre 1968 au groupement des fusiliers commandos et occupe un poste dans l'unité navale d'intervention jusqu'au 31 juillet 1974 et terminera au grade de second maître de 1^{re} classe.

Le 16 décembre 1974, il intègre le 1^{er} groupement blindé de la Gendarmerie mobile à Satory comme instructeur des équipes légères d'intervention. Il est muté à Mont-de-Marsan le 1^{er} mars 1976 à l'Escadron Parachutiste d'Intervention de la Gendarmerie nationale (E.P.I.G.N.) en tant que plongeur autonome. Du 1^{er} juillet 1983 au 2 juillet 1987 il est affecté à l'escadron 14/2 de la Gendarmerie mobile de Périgueux et sera adjoint au chef de service casernement. Muté le 3 juillet 1987 au groupement de Gendarmerie de la Guadeloupe à Saint-Claude pour emploi comme adjoint au chef de service affaires immobilières, gestion budget. Du 27 janvier 1998 au 31 juillet 1998 il est détaché comme CIVPOL pour l'ONU en Haïti dans le cadre du mandat de la MIPONUH et sera chef de poste instruction de l'unité de maintien de l'ordre de la police haïtienne à Jérémie. Le 31 août 1991, il est de retour à l'escadron 14/2 de Gendarmerie mobile à Périgueux, au peloton léger d'intervention, et il quitte le service actif le 6 juin 1999 pour s'investir dans le monde associatif. Cette médaille est la reconnaissance de son courage et des valeurs humaines qu'il porte encore aujourd'hui en s'occupant des plus démunis.

Il est titulaire de la Médaille militaire, l'ordre national du Mérite, la croix du combattant, la médaille d'Outre-mer, la Défense nationale (argent), la médaille des services militaires volontaires, la médaille de reconnaissance de la Nation, la médaille O.N.U.

25 DOUBS 1066 – Val de Morteau

Cérémonie du 8 mai



Pour la deuxième année consécutive, la commémoration de la Libération du 8 mai 1945 n'a pu être commémorée conformément aux années précédentes. Dans le respect des consignes sanitaires, maintenant connues de tous, la 1066^e section des Médailleurs militaires du Val de Morteau a su s'adapter pour célébrer cette journée de mémoire malgré l'absence d'office religieux regroupant les drapeaux et les

membres des associations patriotiques du canton du Val de Morteau. Notre drapeau porté par Raymond Konczak et notre vice-président Joseph Mairiot représentaient la section au monument aux morts de Montlebon, récemment déménagé et réhabilité. Cette présence a été appréciée par les autorités municipales et les anciens combattants ainsi que la population restreinte. Le président Christian Suarez, également président de la section des anciens combattants des Combes était présent à la cérémonie au monument aux morts de Remonot. D'autres membres de la section se sont rendus aux monuments aux morts de leur commune afin de représenter la 1066^e section (Grand Combe-Châteleu, Villers-le-Lac, Bonnétage). Nécrologie : depuis le 1^{er} janvier 2021, nous déplorons les décès de 2 dames d'entraide, Germaine Billod-Morel le 14 avril et Josette Sémonin le 27 avril (épouse de Jean de la 144^e, décédé le 15 janvier).

1557 – Pontarlier

Un Médaille militaire centenaire à l'honneur



Le 28 juin 2021, la section ainsi que l'UNC ont fêté Marcel Vogèle né 100 ans plus tôt à Pontarlier. En 1940, il souscrit un engagement dans l'armée. L'armistice proclamé, il est assigné au S.T.O. avec en ligne de mire l'Allemagne. À Besançon, il s'évade et rejoint Pontarlier. Repris, il est incarcéré à Besançon puis envoyé sur le mur de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Profitant d'une alerte, il s'évade à nouveau et regagne la région de Pontarlier puis rallie la Résistance. En septembre 1944, il signe un engagement pour la durée de la guerre et participe à la campagne d'Alsace. Blessé, il est rapatrié dans sa famille. Après sa convalescence, il part pour l'Indochine en décembre 1945. Blessé, il est hospitalisé à Saïgon et une fois guéri participe à l'entretien de l'hôpital jusqu'à la fin de son séjour. Le 15 avril 1945, il obtient une citation à l'ordre de la brigade car le 2 février 1945 il a fait preuve d'un grand courage et d'un mépris total du danger afin de donner les premiers soins aux blessés et les évacuer. Blessé en fin de journée, il chante, lors de son transport, l'hymne de l'Infanterie de Marine donnant ainsi à ses camarades un bel exemple de courage et de valeur morale. Rentré à Pontarlier il reprend son activité aux établissements Delacroix puis Schrader. Retraité il intègre la section le 1^{er} janvier 1974 et participe à toutes les

manifestations du souvenir et à toutes les réunions. Il est également adhérent de la section UNC de Pontarlier. Nous lui souhaitons une bonne santé et de profiter encore longtemps de sa retraite.

Le président, Jean Douard, lui a remis avec une émotion partagée le diplôme d'honneur de la médaille d'or de la SNEMM en présence de Patrick Genre, maire de la commune de Pontarlier.

Il est titulaire de la Légion d'honneur (2017), la Médaille militaire (1973), la croix de guerre 1939/1945 (étoile de bronze), la croix du combattant et la médaille commémorative 39/45.

860 – Ormans Amancey

Honneurs à notre centenaire



Le 23 juillet 2021, le président de la 860^e section d'Ormans Amancey, Jean-Claude Faillet, a organisé une petite réception à la Marpa d'Ormans pour célébrer les 100 ans d'un valeureux adhérent : André Brey.

En présence de nombreux amis, de sa famille, du personnel de l'établissement

et de ses amis Médailleurs militaires de sa section et du département, le président de l'Union départementale, André Géry, a remis au nom de la SNEMM la médaille d'or et le diplôme. Après que le président local ait retracé le parcours du récipiendaire au sein de la gendarmerie et son engagement au sein du monde associatif, un moment de convivialité a clôturé ce bel après-midi.

André Brey, doté d'une excellente mémoire, n'a gardé que les bons souvenirs de sa longue vie et c'est avec l'attention de ses proches, du personnel de la Marpa d'Ormans et de ses amis Médailleurs militaires qu'il continue à vivre des jours heureux.

33 GIRONDE 1807 – Pessac

Appel du 18 juin



Lors de la cérémonie du 18 juin, commémorant le 81^e appel du général de Gaulle la 1807^e section des Médailleurs militaires de Pessac était représentée par quatre de nos adhérents porte-drapeaux.

Quel honneur pour ces Médailleurs militaires que de porter le drapeau de la Légion d'honneur de Pessac et des Graves (Jeanine Camin), le drapeau des Médailleurs militaires de la section de Pessac (Francis Denieau), le fanion des dames d'entraide de Pessac (Fabienne Marquie) et le drapeau de l'UNC de Pessac (Patrick Avril). Il faut avoir porté un drapeau ou un fanion lors d'une cérémonie officielle pour mesurer la charge émotionnelle et l'intensité physique que l'on éprouve lors de cet exercice face aux monuments aux morts pendant la minute de silence, puis lors de l'Hymne national.

Le président des Médailleurs militaires, Jean-Michel Leost, accompagné des présidents des associations patriotiques, a eu le privilège de déposer une gerbe au monument aux morts au nom du comité d'entente, en présence de Franck Raynal, maire de Pessac, des conseillers municipaux et de Bérange Couillard, députée de la Gironde.

Merci aux Médailleurs militaires et aux dames d'entraide, qui par leur présence aux cérémonies officielles et commémoratives, font honneur à la SNEMM en participant à la vie associative et festive de la ville et bien sûr apportent leur soutien aux familles lorsque



MANU FÊTES

LE CRÉATEUR FRANÇAIS DE DRAPEAUX BRODÉS

490, Allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

04 75 08 24 87

www.manufetes.com



FABRICATION FRANÇAISE

malheureusement elles sont frappées par la perte d'un de leurs proches. Merci aux porte-drapeaux de la section, d'une tenue irréprochable et toujours disponibles qui répondent présent, malgré les conditions météo souvent défavorables.

34 HÉRAULT 347 – Sète

Pierre Avezard reçoit la Légion d'honneur



Le 8 mai 2021, après maints reports dus à la COVID-19, devant une petite foule de Sétois, masqués et gardant la distanciation sociale, et devant 11 drapeaux dont ceux de l'Amicale de la Légion d'honneur de Sète et celui de la 347^e section de la Médaille militaire, le général (2s) Jean-Paul Marrot a remis au sergent-chef Pierre Avezard, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Appelé du contingent en 1951, rengagé au titre du 15^e RTS, il est affecté en Indochine en 1953. Nommé, en tant que caporal-chef, chef d'une section de supplétifs, il s'illustre au cours des opérations dans le Hung-Yen et au poste de Gia-Loc ce qui lui permet d'obtenir deux citations dont l'une au titre de l'armée qui lui vaut la croix de guerre avec palme. Il sera Médaille militaire à 12 ans de service. Il prend en 1967 une retraite bien méritée. Pierre, 90 ans cette année, est un membre actif de la section depuis le 11 février 1987. Il porte avec fierté cette médaille offerte par la section.

35 ILLE-ET-VILAINE 1730 – Combourg

Hommage à André Horvais



Membre titulaire et du bureau de la section, depuis sa création en 1974, André Horvais, G.I.G. (Grand Invalide de Guerre), est décédé le 06 mai 2021.

À 20 ans, le 19 décembre 1955, il est appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire. Il est incorporé au 41^e régiment d'Infanterie de La Lande d'Ouée à Saint-Aubin-du-Cormier (35).

Quatre mois plus tard, il débarque à Oran (Algérie) affecté dans une unité de combat. Il participe à plusieurs opérations militaires à la frontière algéro-marocaine. Le 2 octobre 1956, âgé de 21 ans, il tombe dans une embuscade avec sa section, venue en renforcer une autre. Sur un effectif de 40 soldats, 39 meurent sous les balles de l'ennemi. Lui seul en réchappe après avoir résisté jusqu'à l'épuisement de ses munitions. Fusillé à bout portant, il a le réflexe de faire le mort. Il contracte de multiples blessures et fractures, qui lui occasionnent plus de trois ans d'hôpital. Cinq impacts de balles dans différentes parties du corps lui valent des séquelles à vie. Déclaré grand invalide de guerre, Yvette, sa fiancée d'alors, lui est d'un soutien indéfectible. Ils se marient en 1960 et ont eu une vie commune très fusionnelle pendant plus de 60 ans.

André Horvais était très investi au sein des associations patriotiques de Combourg dont l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) et la section. Membre actif, il était vice-président de l'U.N.C. depuis 1958 et

est membre du bureau de la 1730^e depuis 1974. Sa seule présence aux commémorations et cérémonies du Souvenir évoque un devoir de mémoire que nous devons entretenir. Ne l'oublions pas.

Il était titulaire de la Légion d'honneur (officier), la Médaille militaire, la croix de la Valeur militaire avec palme, la Médaille des blessés de guerre avec cinq étoiles, la croix du combattant, la médaille de reconnaissance de la Nation, la médaille de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord et des médailles associatives : commémorative du Djebel, de bronze de l'U.N.C., de vermeil de la S.N.E.M.M.

41 LOIR-ET-CHER 116 – Blois

Journée pour la Paix et la Liberté



Le lundi 3 mai 2021, la ville de Blois, en association avec l'académie et le centre de ressources pédagogiques, a organisé le parcours pour la Paix

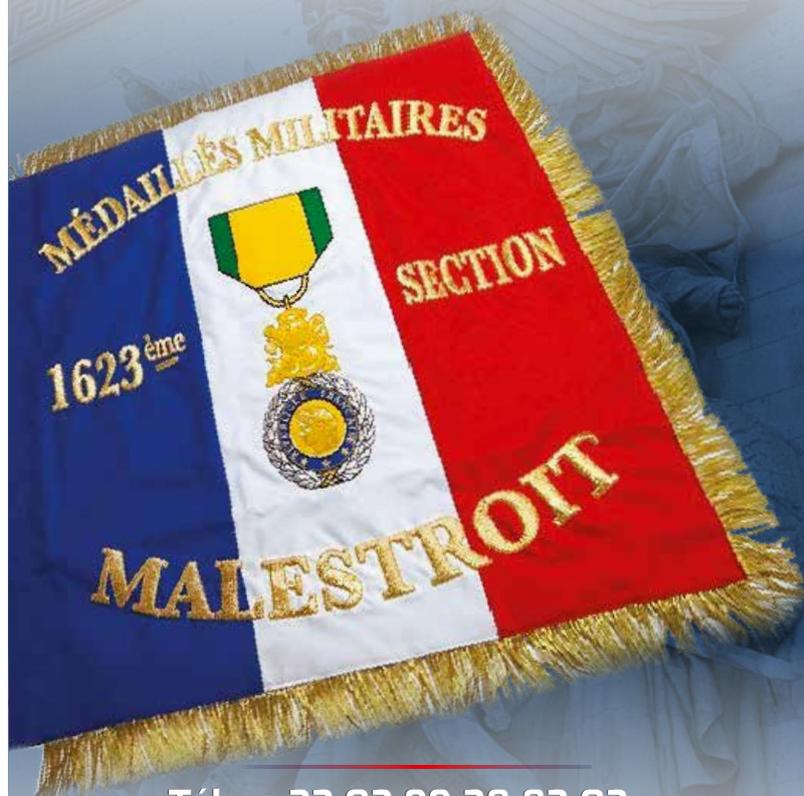
et la Liberté. 150 élèves de CM1 et CM2 et leurs enseignants étaient invités.

Le matin un parcours, organisé par le centre de ressources pédagogiques, avec deux points d'arrêt sur le patrimoine historique de la ville, pendant la guerre 39/45 : sur la place du château, explications sur les événements survenus pour la libération de la ville et au carrefour de la Résistance, sur les événements autour du pont et du quartier.

Après un pique-nique aux jardins de l'évêché, nous nous sommes retrouvés place de la République face à la préfecture à 13h45. En présence du maire-adjoint de la ville, Thierry Hervé, responsable du protocole, a présenté le déroulement des cérémonies autour des monuments aux morts et expliqué la présence des autorités civiles et militaires, la signification des sonneries, des drapeaux d'associations et des remise de décorations. Le général Bayer, président du Souvenir français du Loir-et-Cher, a présenté son association. Jean-Paul Tourbier, président de l'union départementale des Médailleurs militaires de Loir-et-Cher, accompagné des porte-drapeaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, a présenté ces deux décorations et la SNEMM. Il a expliqué le pourquoi et la signification des monuments aux morts, implantés dans les communes, pour rendre hommage aux morts pour la France. Des membres de l'ONAC ont distribué de la documentation en fin de ce rassemblement. Marc Blondeau a répondu à de nombreuses questions d'enfants venus spontanément à lui.

LM Atelier
Le Mée
DEPUIS 1956
DRAPEAU BRODÉ

*Drapeaux
d'association*



Tél : + 33 02 99 38 83 02

5, rue de la cerisaie - 35760 St-Grégoire

✉ contact@drapeau-brode.fr

www.eurodrapeau.com

Disparition de René Chauplannaz



Le quartier-maître de 2^e classe, René Chauplannaz s'est éteint à 97 ans, le 21 juillet 2021 à l'hôpital de Saint-Nazaire. Après sa scolarité, à 16 ans, il est admis le 3 avril 1940 à l'École des apprentis marins de la Marine nationale à Brest (Groupe Armorique), puis au groupe Océan à

Saint-Mandrier (83) jusqu'au 1^{er} juillet 1941.

Après cette formation initiale, il embarque sur le contre-torpilleur *Guépard*. Il connaît le sabordage de la flotte de haute mer le 27 novembre 1942.

Le 6 mars 1943, il est affecté au centre administratif de la Marine militaire à Paris. Il est ensuite mis en route sur le 5^e Dépôt à Toulon et à compter du 1^{er} janvier 1944, il est accueilli au bataillon des Marins-Pompiers jusqu'au 1^{er} septembre 1944. Durant cette affectation, le 20 août, il traverse les lignes allemandes pour rejoindre les Forces alliées débarquées le 15 août en Provence. Affecté comme radio à compter du 1^{er} septembre 44 au 3^e régiment de Spahis, il participe à la libération de Toulon et de Marseille puis emprunte la route Napoléon jusque dans les Vosges où, le 7 septembre, il est blessé grièvement sur le secteur de Glay lors d'une contre-attaque allemande. Il est évacué sur l'hôpital de Morteau puis de Mâcon. Cette blessure par éclat d'obus au bras gauche lui vaudra l'attribution de la croix de guerre 39/45 avec citation à l'ordre du régiment et l'homologation de sa blessure de guerre.

Le 1^{er} février 1946, après sa convalescence, il embarque à bord de la frégate *Escarmouche*, bâtiment qui part pour le Moyen-Orient. Après huit mois sur le territoire indochinois, c'est le retour vers le dépôt des Equipages à Toulon le 1^{er} octobre 1946. Il est rayé des contrôles le 13 novembre 1946.

Il était titulaire de la Légion d'honneur (2014), la Médaille militaire, la croix de guerre 39/45, la Médaille des blessés de guerre, la Croix du combattant volontaire, la croix du combattant, ainsi que d'autres médailles commémoratives.

Un fier combattant nous a quittés



Né le 4 septembre 1928 à Fontenoy-le-Château, Yvan Boban restera marqué par les durs combats menés dans les Vosges, durant l'hiver 1944-1945, par la 1^{re} Armée française.

En 1948, après son service militaire au 150^e RI de Verdun, il s'engage au 128^e RT de Nancy. Désigné

pour l'Indochine en juin 1949, il rejoint la région de Son-Tay comme radio à l'état-major du secteur, puis est affecté à l'état-major du colonel de Castries. Ensuite, détaché au commando nord vietnamien n° 22, il devient un spécialiste des embuscades, des combats nocturnes et des assauts surprises. Lors de la bataille du Day, il donne l'assaut à la célèbre trouée de Cho-Ben, où son comportement lui vaut une citation à l'ordre du CA. Il rentre en France en janvier 1952. En janvier 1954, deuxième séjour en Indochine à Hanoï, aux écoutes des transmissions ennemies. Son frère est fait prisonnier lors de la chute de Dien-Bien-Phu. À la libération des camps, il le retrouve à Vietri, décharné mais vivant. Il connaît les derniers feux de l'Indochine avant d'installer un centre d'écoute en Nouvelle-Calédonie, puis la pause

de bornes de possession française sur les Îles Spartly. De retour à Saïgon en juin 1956, deux ans après la signature des accords de Genève, il fait partie des derniers soldats du corps expéditionnaire rapatriés en métropole. Puis ce sera l'Algérie, l'Allemagne, et une fin de carrière à Épinal en 1975 avec le grade d'adjudant-chef. Il rejoint la 141^e section de Châlons-en-Champagne en 1988.

Marié et père de 2 filles, c'était un homme courageux, dévoué, sincère et exemplaire, qui nous a quittés le 18 mai 2021. Nous avons une pensée pour son épouse Colette, dame d'entraide de la section, décédée en 2020.

Il était titulaire de la Légion d'honneur (chevalier), la Médaille militaire (1962), la croix de guerre TOE, la croix du combattant volontaire, la croix du combattant, la médaille d'Outre-mer, la médaille de reconnaissance de la Nation, la médaille commémorative campagne d'Indochine, la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

141 – Châlons-en-Champagne

Mourir pour la Liberté



Le 6 mai 2021 à 7h, en présence des autorités civiles et militaires, des familles et descendants de résistants, d'anciens combattants, d'associations de mémoire et de la 141^e, s'est déroulée une cérémonie initiée par Antoine Carenjot, directeur de l'ONACVG, en hommage aux 49 fusillés de la Résistance de la Marne, exécutés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Cérémonie rehaussée par la présence d'un piquet d'honneur du 8^e RMat.

Au même instant, deux avions de l'aéro-club des Ailes châlonnaises ont survolé le site en mémoire de Camille Soudant, ancien directeur de cet aéro-club, fusillé le 19 février 1944.

Dès 1940, la Gestapo et le tribunal militaire allemand s'installent à Châlons. Ce tribunal prononcera systématiquement des peines de mort à partir du 8 juin 1944. De septembre 1941 à janvier 1942, 6 premières victimes sont fusillées le long du mur de la caserne Tirlot. Puis en mai 1943, 5 exécutions ont lieu au stand de tir. D'août 1943 à août 1944, 38 condamnés sont exécutés sur le terrain militaire de *la Folie*, lieu qui deviendra *la Butte des Fusillés*. Le terrain militaire de *la Folie* est riche d'histoire : point de regroupement de l'armée révolutionnaire avant la bataille de Valmy en 1792, première implantation du camp de sape durant la Grande Guerre et un terrain de manœuvres pour les unités de la garnison de Châlons. Cette cérémonie a fait écho à l'exécution du 6 mai 1944, à 7h, de 5 résistants du groupe connu sous le nom de Groupe Tritant, formé en 1942 et commandé par Robert Tritant, architecte de 41 ans, arrêté avec la majorité de son groupe en septembre 1943. Torturés, ils sont condamnés à mort le 24 avril 1944 et fusillés le 6 mai. Le Groupe Tritant comptera également 27 déportés dont 14 mourront dans les camps de la mort.

Cette cérémonie a rendu hommage à ceux, le plus jeune avait 18 ans et le plus âgé 51, qui ont offert leur vie pour notre liberté.

Un nouveau décoré



À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, l'adjudant Pierre Pommier, retraité de la Gendarmerie, s'est vu remettre la Médaille militaire par le colonel Luzet, commandant le groupement de Gendarmerie de la Haute-Marne.

Titulaire de la médaille de la Défense nationale, échelon or avec agrafe Gendarmerie et la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe Trident, cette nouvelle distinction vient récompenser ses 34 années de service au sein de la gendarmerie, avec pas moins de onze lettres de félicitations émanant de différents commandants de groupement et de commandants de région.

L'adjudant Pommier a intégré, dès sa remise de médaille, la 129^e section de la Médaille militaire de Langres.

129 – Langres

Remise de décorations



Le 8 mai 2021, lors de la cérémonie de commémoration à Langres (52), Gilles Ramlaget, adhérent de la 330^e section de Chaumont-Nogent (52), major de gendarmerie en retraite, Hubert Remongin et Christian Gérard, tous deux anciens d'AFN et membre de la 129^e section de Langres (52) ont été décorés de la Médaille militaire par le colonel Eric Luzet, commandant le groupement de Gendarmerie départementale de Haute-Marne et le lieutenant-colonel Jean-Marie Mozelle, délégué militaire départemental en présence d'un bon nombre d'autorités civiles et militaires.

Le protocole de la cérémonie a été orchestré de main de maître par le président langrois des Anciens combattants, Jacques Cornuel, secondé par Marcel Bal, président de la 129^e section de la Médaille militaire.

330 – Chaumont – Nogent

Ravivage de la Flamme sacrée



Mardi 1^{er} juin, Bernadette Retournard, professeur au collège Oudinot de Chaumont, s'est rendue à l'Arc de Triomphe à Paris accompagnée de 43 élèves de 3^e et de ses invités : Raphaël Mercier, directeur de l'O.N.A.C.V.G, Jean-Claude Labache, président de l'association des Pupilles de la Nation et mesdames Jaquet et Barraud.

Après l'accueil par le 2^e vice-président de la section, Jean-Claude Legros, a eu lieu le dépôt de gerbes et de roses suivi du ravivage de la Flamme sacrée, le glaive étant tenu par deux collégiens. La signature du livre d'or et les remerciements ont clôturé cette émouvante journée.

Un grand merci aux commissaires de la Flamme pour leur accueil toujours aussi chaleureux. Reportage photos assuré par Jean-Claude Debout membre associé de la section.

330 – Chaumont – Nogent

Remise des diplômes du ravivage de la Flamme



Comme il est de tradition maintenant, le collège amiral Denis Decrès de Châteaouvain accueillait vendredi 25 juin en la personne de son principal M. Colin ainsi que de M. Lepori professeur, Mme Iacono gestionnaire, M. et Mme Gaillard, respectivement secrétaire de direction et surveillant, une petite équipe de notre section composée de J-P Paquet président de la 330, F. Picard et J-C Legros vice-présidents et D. Greis, porte-drapeau. Parmi les autorités présentes on pouvait noter la présence de Raphaël Mercier, directeur de l'ONAC-VG, du LCL Gasperment représentant le DMD. Après les mots de bienvenue, chaque jeune a reçu des mains des différentes autorités un petit diplôme, attestant de sa présence sous l'Arc de triomphe, ainsi qu'un ouvrage retraçant l'histoire de cette cérémonie. Pour mémoire ce collège est adhérent à notre section et est le premier à avoir participé aux cérémonies sous l'Arc de triomphe parisien, ceci depuis 11 ans. Photo assurée par Jean-Claude Debout membre associé de la section.

330 – Chaumont – Nogent

Remise de prix à l'école de gendarmerie de Chaumont



Jeudi 20 mai 2021, Francis Picard, 1^{er} vice-président de la 330^e section de Chaumont a remis au nom de l'Union départementale de la Haute-Marne le très bel ouvrage sur la Médaille militaire au gendarme Médéric, major de la 501^e promotion (Gendarme Clévy), pour ses brillants résultats en matière de technique militaire. Ce jeune gendarme engagé à l'E.G. de Chaumont-Nogent rejoint la brigade territoriale autonome de Gendarmerie de Baisieux (59). Tous nos vœux et souhaits l'accompagnent dans sa nouvelle affectation.

57 MOSELLE

230 – Metz

Remises de récompenses



Au sortir des restrictions sanitaires et en respectant le protocole en vigueur, c'est dans la grande salle des fêtes de Ogy à Ogy-Montoy-Flanville mise à notre disposition par notre vice président Gilles Voituret, que le comité de la 230^e section a pu reprendre ses réunions de travail mensuelles.

C'est avec un réel plaisir que les membres du comité ont vu le président François Hossann remettre au nom du président général la médaille d'or de la SNEMM à trois fidèles et actifs membres du comité : Armand Morel, titulaire de la Médaille militaire depuis 1973 et membre du comité depuis 1977, Norbert Gobert, titulaire de la Médaille militaire depuis 1974, sociétaire depuis 1976 et membre du comité depuis 1977 et Gilles Lhuillier, médaillé en 1996, trésorier de la section pendant 5 ans avant de prendre la présidence pendant 12 ans. Nos trois camarades, qui ont assuré, chacun à leur niveau, leur fonctions tel un réel sacerdoce, méritent bien cette noble récompense qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du bénévolat. Félicitation à eux trois.

58 NIÈVRE

1181 – Cosne-Cours-sur-Loire

Hommage à notre président honoraire



Nouveau président de la 1181^e section depuis le 17 avril 2021, j'ai la lourde tâche et le regret de vous faire part du décès de Robert Pétillot.

Robert, est né le 04 mai 1942 au Creusot (71). Marié à Andrée, il était père de quatre enfants : Nelly, Laurent, Christelle et Christophe.

Choisissant de servir la France, il s'engage dans la Gendarmerie. Il est admis à l'école préparatoire de Gendarmerie de Chaumont (52) en septembre 1967. À sa sortie de stage, il est affecté en 1968 à la Garde républicaine à Paris. En 1972, il change de subdivision d'arme et poursuit sa carrière dans la Gendarmerie départementale. Il est affecté à la brigade territoriale de Saint-Amand-en-Puisaye (58). En 1986, à sa demande, il est affecté au GC compagnie de Cosne-Cours-sur-Loire. C'est là qu'il finit sa carrière et prend une retraite bien méritée en mai 1997 avec l'échelon exceptionnel.

Au cours de sa carrière, il sera décoré de la médaille d'argent de la Défense nationale puis de la belle Médaille militaire le 6 mars 1996.

Fort de cette distinction, il adhère le 24 septembre 1996 à la section. Dès le 16 février 1999, il est élu président. Il occupera ce poste jusqu'en 2021. Il a durant plus de 22 années travaillé sans faiblir pour que la section poursuive sa route. Le 23 mars 2021 affaibli par la maladie, il n'a d'autre choix que de présenter sa démission. Au regard de son engagement pour la Médaille militaire, durant toutes ces années, le comité venait de l'élire président honoraire.

Il s'est éteint des suites de sa maladie le 6 mai 2021 à 79 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Andrée ainsi qu'à ses quatre enfants. Au nom de toutes les dames d'entraide et adhérents de notre

section, je me permets d'exprimer tous les regrets que suscite cette disparition.

Président Robert Pétillot, cher camarade, tu resteras toujours dans nos cœurs, nous ne t'oublierons pas.

59 NORD

191 – Dunkerque

Légion d'honneur de Marc Vandebosche



Le 5 décembre 2020, à Bourbourg, notre camarade Marc Vandebosche, 82 ans, en présence du maire Eric Gens, a été fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur par le lieutenant-colonel Philippe Van Damme, délégué départemental adjoint du Nord. Y assistaient Jean-Pierre Decool, sénateur, Paul Christophe, député, Philippe Waghemacker, président du comité de coordination des Associations patriotiques de Dunkerque, Alain Cornille, président de la 191^e section des Médaillés militaires de Dunkerque, Michel Maes, porte-drapeau de la Légion d'honneur, Freddy Daman, porte-drapeau de l'U.N.C. et surtout son fils, major de la Gendarmerie nationale, Médaillé militaire.

Cette cérémonie s'est déroulée dans le respect des règles imposées par la crise de la COVID-19.

Le bureau et les membres de la section lui présentent toutes leurs vives félicitations.

Il est titulaire de la Médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire, étoiles bronze et argent, de la croix du combattant, de la reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative Algérie.

62 PAS-DE-CALAIS

162 – Arras et environs

Hommage à Paul Beulaguet



Les obsèques du commandant Paul Beulaguet, né le 21 janvier 1922 à Hénin Liétard, ont été célébrées à Arras le 2 août 2021.

À 17 ans, lors de la Seconde Guerre mondiale, il est à l'école normale d'instituteurs d'Arras qu'il quitte pour s'engager le 19 octobre 1939. Il participe à la bataille de Rethel au sein de la 14^e DI du général de Lattre de Tassigny puis c'est la Franche-Comté avant de rejoindre l'Aveyron. Dès l'armistice il rejoint l'Angleterre, conseillé par le résistant Jean Mayeur. Il se rend en sous-marin à Gibraltar puis par avion en Algérie où mis à la disposition des Américains il sert auprès de l'ambassadeur Murphy. Viennent ensuite les débarquements en Sicile et en Corse de juillet à septembre 1943. Il participe, avec le 64^e RA aux combats de Monte Cassino mais, grièvement blessé, il est transféré à Naples puis rapatrié en Afrique du Nord. Rétabli, il rejoint son régiment dans les Ardennes lors de l'offensive allemande. C'est la percée en Allemagne jusqu'à la rencontre avec les Russes à Ulm. La vie d'occupation ne lui convient pas, il retourne en Algérie et sert au 5^e RA de campagne aéroporté. Il se fait breveter parachutiste en janvier 1948. C'est ensuite l'Indochine de 1948 à 1952 où il est blessé à deux reprises. Retour en Afrique du Nord

de 1957 à 1959 et de 1960 à 1962 où il est blessé à nouveau. 1963 marque le retour, il totalise 27 ans de service dont 13 en campagnes.

Pour cette brillante carrière, il accède à l'épaulette le 1^{er} janvier 1958. Il termine à l'École Polytechnique avant de devenir inspecteur des permis de conduire et de s'investir dans le monde associatif, il a été, entre autre, président de la 71^e section de Boulogne-sur-Mer. Il était titulaire de la Légion d'honneur (commandeur en 2013), la Médaille militaire (1953), la croix de guerre des TOE avec palme, la croix de la Valeur militaire et de l'insigne des blessés. Il a été cité à six reprises.

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 1533 – Bassin de Lacq et Soule

Une grande figure disparaît...



C'est à l'EHPAD de Tardets (en Soule) que ce 13 avril 2021 notre ami Clément Errecaret, caporal de la Garde républicaine et membre titulaire de la section, nous a quitté à l'âge de 96 ans après une longue maladie. Né le 22 novembre 1924 à Haux, en pays basque, il s'engage pendant la Seconde Guerre mondiale puis participe à la guerre d'Indochine et sert, après celle-ci, dans le corps prestigieux de la Garde républicaine. À la suite de nombreuses opérations militaires, sa valeur et son courage reconnus, il obtient la croix de la Valeur militaire et la Médaille militaire le 03 février 1966, ainsi que la croix de guerre 39/45 et la commémorative Indochine.

Membre de la Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire après les diplômés d'honneur de bronze et d'argent il obtient le diplôme et la médaille de vermeil pour ses 50 années de sociétaire.

Ce 29 avril 2021, il devait fêter ses noces d'or (60 ans de mariage avec son épouse Véronique). À cette occasion, la 1533^e devait lui offrir un très bel ouvrage de la S.N.E.M.M intitulé *L'Épopée de la Médaille Militaire* relatant toute l'histoire napoléonienne de cette décoration depuis le médaillon de vétérance à la S.N.E.M.M. Il sera prochainement remis à son épouse. C'est une belle figure qui disparaît du paysage, un homme très estimé, attachant et regretté.

Ses obsèques ont été célébrées samedi 17 avril 2021 à 15h à Tardets dans le respect des barrières de la COVID-19. L'inhumation a eu lieu au cimetière

de Haux. Jacques Barcos, délégué du secteur Soule, représentait le président de la section, Jean-Claude Sellés Brotons et les Médaillés militaires.

À son épouse Véronique, sa famille, parents et alliés, partageant leur peine, nous leur présentons au nom de la Médaille militaire nos très sincères condoléances. Clément repose en paix.

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES 1716 – Albères – Côte Vermeille

Le drapeau au sommet

Le mercredi 16 juin 2021, le drapeau de la section a été hissé au sommet du mont Canigou (2785m), montagne sacrée du pays catalan.

Initiée et conduite par son président Patrick Castello, cette montée de 15 km et 2000 m de dénivelée positive depuis le village de Valmanya, se voulait d'abord symbolique pour honorer la mémoire de nos adhérents disparus et aussi celles de nos frères d'armes d'active récemment tombés au champ d'honneur.

Mais hasard du calendrier, cette ascension s'est aussi parfaitement inscrite dans les journées de soutien aux blessés de l'armée de Terre 2021.

Belle aventure humaine en compagnie de Jacques Jourda, Régis Devos et Gérard Walter, tous trois membres du comité.



67 BAS-RHIN 409 – Wissembourg

Hommage à notre vice-président



Le 11 mai, l'annonce du décès de notre camarade et vice-président, Jean-Claude Georgen, a suscité une vive émotion et a aussitôt fait le tour des sections du Bas-Rhin. Ses obsèques ont eu lieu à Preusdorf le 15 mai en présence de 13 porte-drapeaux mais aussi d'une très nombreuse assistance composée de gendarmes,

de Médaillés militaires, d'amis...

La présidente de l'UD 67 et 236^e, les présidents des 409^e, 272^e et 323^e sections accompagnés de leurs porte-drapeaux et camarades ont assistés à cette cérémonie. Le président départemental de l'UNPR, M. Gonfroy a retracé la carrière de Jean-Claude.

Appelé sous les drapeaux en 1964, il passe deux années en Algérie et obtient le grade de sergent. En 1966, retour à la vie civile où il reprend son activité de chaudronnier. Suite aux événements de 1968, il s'engage dans la Gendarmerie, après sa période de formation à Chaumont, il suit une spécialisation de motocycliste et a une affectation à l'escadron de Verdun. En 1976, à la dissolution de celui-ci il suit à Dole une formation d'exploitant radio, muté ensuite en Alsace à l'escadron de Wissembourg Jean-Claude dit « GGN », radio à l'EGM 22/7 où il restera jusqu'en 2001. Il travaille dans le secteur civil durant quelques années mais est également réserviste de 2001 à 2007. Retraité il rejoint l'UNPRG où il assure la fonction de trésorier de secteur, porte-drapeau depuis 2003, membre aussi du conseil d'administration.

Le président Fumery de la 409^e a fait l'éloge de son vice-président :

Médaillé militaire en 1999, il occupe tour à tour de nombreuses fonctions : vérificateur aux comptes, membre du comité, porte-drapeau, secrétaire, vice-président mais surtout il contribue grandement au renouveau de la section. Il s'occupe également de l'organisation des activités festives mais Jean-Claude était unanimement connu pour sa gentillesse, sa joie de vivre, son rire tonitruant, ses bonnes blagues. Atteint d'une longue maladie, le président et les soignants ont constaté qu'il ne se plaignait jamais, toujours blagueur et de de bonne humeur, attentif aux autres. GGN nous a donc quittés, son rire nous manque déjà.

81 TARN 250 – Albi

Jean-René Tarres à l'honneur



Le 14 juillet 2021, jour de fête nationale, notre camarade Jean-René Tarres a été décoré de la Médaille militaire par le colonel, commandant d'armes, devant les personnalités de la ville et en présence de nombreux porte-drapeaux. Après les félicitations d'usage par les autorités et élus, le président a présenté les siennes ainsi que celles de la section au nouveau décoré.

83 VAR 258 – Saint-Raphaël

Hommage au major Guy Akce



Le 23 juin dernier, notre sociétaire et ami Guy, âgé de 93 ans, nous a quittés.

Le 30 juin, sa famille, ses amis, Médaillés militaires, anciens Marsoins, réunis en la cathédrale Saint-Léonce à Fréjus, lui ont rendu un dernier hommage.

Originaire de Madagascar, Guy intègre le bataillon de tirailleurs sénégalais à Diego-Suarez le 15 mai 1950. Muté

sur le continent, il rejoint successivement le 4^e RIC à Toulon et le 24^e RIC à Rivesaltes.

La guerre d'Indochine fait rage, le régiment est déployé dans le secteur de Tourane. Sergent, chef de section, il commande un poste avancé dans la brousse indochinoise. En avril 1954, Diên Biên Phu agonise, Guy se porte volontaire pour sauter et renforcer ses



Agence BRINDEL MONTEL

«une équipe dynamique et compétente pour vous accompagner»

2 • 3 • 4 mois remboursés
Sur votre contrat le **+** cher !
Pour 2 • 3 • 4 nouveaux contrats souscrits

1 Ave Charles Dupuy - 43000 LE PUY EN VELAY
Tel 04.71.09.05.26
Mail agence.brindelmontel@axa.fr

frères d'armes encerclés dans cette cuvette. Une blessure l'empêchera de participer à cette mission. La paix signée le 2 février 1956, il est rapatrié à Madagascar. Son congé terminé, le sergent-chef Guy Acke rejoint le groupement d'instruction des troupes coloniales à Toulon.

En 1959 affecté en Algérie, il sert au 8^e R.I.C. Combattant expérimenté il commande une section, assure une présence continue sur le terrain. Patrouilles, embuscades ponctuent la vie quotidienne. Il sillonne l'Oranais du nord au sud. Après avoir participé à deux guerres, fidèle aux troupes de marine, il va servir sous d'autres cieux notamment en 1961 à l'E-M de la zone d'outre-mer n° 1 à Dakar, en 1964 au F.F.A. à l'E-M de la 12^e Brigade mécanisée d'Offenburg, en 1967 au groupe de service militaire adapté à Cayenne, en 1970 à l'École militaire d'Aix-en-Provence, en 1972 à Djibouti où il a l'honneur d'être le porte-fanion du général Muller, en 1975 à l'E-M du groupement des troupes de marine à Fréjus, puis au P.C. du 4^e RIMA, en 1980, nommé major, il termine sa carrière en Guyane. Telle fut la carrière de ce marsouin. Ses frères d'armes présents l'ont honoré par un émouvant hommage d'adieu en interprétant *L'hymne du Marsouin*. Il est titulaire de la Médaille militaire, l'ordre national du Mérite, la croix de guerre, la médaille coloniale.

85 VENDÉE Union Départementale

Un nouveau président



Après 7 années à la présidence de l'Union départementale (UD85) des Médaillés militaires, Daniel Collot a décidé de passer la main :

La Médaille militaire est maintenant ancrée dans le département. Je garderai en mémoire une expérience riche humainement avec trois moments forts : le centenaire de 14/18, l'hommage aux porte-drapeaux au Haras et la remise de fanion à l'île d'Yeu. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Bon courage à la nouvelle équipe, a déclaré Daniel. Les présidents et délégués des dix sections vendéennes se sont retrouvés vendredi à Luçon pour élire un successeur et l'équipe qui va l'accompagner. C'est Christian Grimaud qui va désormais présider aux destinées de l'UD. « *Confiance, efficacité, exemplarité et communication* » telle est la feuille de route qu'il a fixée. Il sera accompagné par Denis Giacomazzi à la vice-présidence, Michel Pigeau comme secrétaire chancelier et Daniel Vinche aux finances. Complètent l'équipe : secrétaire adjoint Pierre-Guy Chaillet, commission sociale de l'ONAC/VG Marc Wozniowicz, événements et manifestations Jacky Morin, suivi des anciens d'Indochine Alain Brie et Nicolas Karmann devient le porte-drapeau de l'UD. Les présidents se sont transmis le drapeau devant la stèle des Médaillés militaires située devant l'escadron de Gendarmerie. À l'occasion, Jacky Morin et Roland Godard ont reçu la médaille d'honneur de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. *Nous souhaitons faire rayonner cette belle médaille qui ne récompense que des combattants. Son attribution implique, en plus d'états de service exceptionnels, une moralité sans reproche,* a précisé le vice-président.

UD 85 et 685 – Luçon

Immersion des cendres de Robert Briand



Samedi 31 juillet 2021, l'Union Départementale des sections locales de la Médaille militaire de Vendée a rendu un hommage inédit à l'un des siens. Suivant ses volontés, les cendres de Robert Briand, incinéré le 16 décembre 2020, ont été immergées en mer en accord avec la famille.

C'est au large de Port Bourgenay, commune de Talmont St Hilaire en Vendée, que l'urne a été plongée dans l'océan avant de s'immerger à 14 mètres de profondeur. Le président de l'UDSLMM 85, Christian Grimaud, et le porte-drapeau départemental étaient présents sur la vedette de la SNSM pour cet hommage. Robert a été président de la 685^e section et président de l'UDSLMM 85.

Quelles que soient les circonstances, il est important d'accompagner nos anciens sur leur dernier chemin et que nous soyons présents aux côtés de la famille.

89 YONNE UD 89 et 176 – Auxerre

Décoration dans l'ordre de la Légion d'honneur



C'est dans les locaux de l'hôtel de ville de Saint-Arnould (14) le 29 mai 2021, en présence du député, du maire de la commune et des présidents d'associations d'anciens combattants du secteur que notre camarade Roger Taupin âgé de 95 ans s'est vu remettre les insignes d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Titulaire de nombreuses décorations dont la Médaille militaire qui lui a été remise le 17 février 2009 à Joigny (89), Roger Taupin a été résistant dans le réseau Jean-Marie Buckmaster. Il a fait partie du régiment Rhin et Danube. Soldat de 1^{re} classe, volontaire, il a rejoint la 1^{re} Armée française du général de Lattre de Tassigny pour combattre en Alsace. Il a été démobilisé en 1945. C'est empreinte d'une grande émotion que sa petite-fille Delphine a retracé le parcours de cet agriculteur ornaï : *Il a quitté la Normandie pour s'installer dans le Loiret, à l'âge de 14 ans, travaillant dans une ferme. Marié en 1947 à Courtenay, il eut un fils unique né en 1949. Epicier, chauffeur puis ouvrier, il devint contremaître dans l'aéronautique et l'aéronavale. Il a pris sa retraite dans le département de l'Yonne puis dans la Sarthe, avant de se retirer début 2020 dans le Calvados.*

176 – Auxerre

Jean Frapin chevalier de la Légion d'honneur



C'est entouré de ses proches, du porte-drapeau et de Michel Roy, président de la 176^e section que notre camarade et adhérent Jean Frapin s'est vu remettre le 30 juin 2021 les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette prestigieuse décoration lui a été remise à la maison de retraite d'Aillant-sur-Tholon (89) par le lieutenant-colonel Michel Louot, délégué du comité du Souvenir français.

Son fils puis Michel Roy ont retracé la carrière de ce valeureux combattant qui, ne pouvant supporter les contraintes imposées par l'occupant n'hésite pas, dès 1942, alors âgé de 17 ans à participer à des actions de résistance au sein du réseau Jean-Marie.

Il s'engagera par la suite au 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne puis au sein de la 2^e division d'Infanterie marocaine, dépendante de la première Armée française. Son engagement sans faille au service de la France lui vaudra l'attribution de la croix de guerre 39/45 avec citation puis, bien tardivement, la Médaille militaire.

Démobilisé en janvier 1946, le caporal-chef Jean Frapin rejoindra sa ferme du Grand Bailly.

92 HAUTS-DE-SEINE 626 – Courbevoie – La Garenne

Rayonnement de la section

Malgré le confinement la Médaille militaire a rayonné :

- le 8 mai pour l'armistice de la Seconde Guerre mondiale au cimetière de Courbevoie,
- les 5 et 8 juin pour la cérémonie de l'Indochine aux cimetières de La Garenne et de Colombes,
- le 16 juin pour l'appel du général de Gaulle devant les monuments élevés à sa mémoire à Courbevoie à 17h00 et à 18h30 à la Garenne-Colombes,
- le 10 juillet enfin, nous nous retrouvons au restaurant Le Niagara à Courbevoie pour un déjeuner convivial. Nous étions 23, ce qui est un bon nombre compte tenu de la pandémie.

Pour toutes ces cérémonies, la présidente, le vice-président, le trésorier et notre porte-drapeau officiel, ancien Harki, étaient présents. À noter que pour la cérémonie d'Indochine à Colombes notre doyen Gustave Perrette (104 ans), officier de la Légion d'honneur, a déposé une gerbe accompagné de la présidente. Il était aussi au repas entouré de ses deux filles. Était également de la fête Francis Giner et Michaël Vorobieff récemment promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.



IL ÉTAIT L'UN DES DEUX DERNIERS SURVIVANTS DU COMMANDO KIEFFER : HUBERT FAURE S'EST ÉTEINT À L'ÂGE DE 106 ANS

Sur les 177 membres du commando Kieffer ayant débarqué sur la plage de Sword Beach [Colleville-Montgomery – Normandie] le 6 juin 1944, seul Léon Gautier est encore en vie...

En effet, dans la nuit du 16 au 17 avril, Hubert Faure s'est éteint à l'âge de 106 ans.

« *Héros de la France Libre, Hubert Faure était de ces 177 Français du Jour J qui ont débarqué en Normandie, une poignée de braves dans l'armada de la liberté. En foulant le sable de Colleville-sur-Orne et de Ouistreham, ils incarnaient la France, ils étaient l'âme de notre nation* », a souligné le ministre des Armées.

Né le 28 mai 1914, à Neuvic-en-Dordogne, Hubert Faure est lycéen quand son père, ancien combattant de la

Grande Guerre, gazé durant la bataille de Verdun, décède des suites de ses blessures. Et, à l'âge de vingt ans, il décide de s'engager dans la cavalerie, en tant que sous-officier. Affecté au 22^e Régiment de Dragons à Pontoise, puis à Paris en tant qu'instructeur, ses lectures l'amènent à connaître un certain colonel de Gaulle.

Quand débute la campagne de France, le 10 mai 1940, son unité se tient en réserve derrière la Ligne Maginot. Puis il prend part à la bataille de Montcornet [Aisne] dans laquelle est engagée la 4^e Division Cuirassée commandée par le colonel de Gaulle. Fait prisonnier en juin, il parvient à s'évader et à rejoindre l'armée d'Armistice, avant de se lier avec des mouvements de Résistance. Mais quand les Alliés débarquent en Afrique du Nord et que les troupes allemandes envahissent la zone libre, il décide de rallier les Forces françaises libres. Pour cela, il lui faut passer par l'Espagne... Où il sera arrêté. Interné dans un camp situé près de Bilbao, il réussit encore à une fois à s'échapper et à rejoindre le Portugal... où il subira un traitement identique. Mais, pris en charge par un représentant de la France Libre, il est rapidement remis en liberté. Arrivé en Angleterre, il se porte volontaire pour les

commandos, alors encadrés par le lieutenant de vaisseau Philippe Kieffer. Déjà nanti d'une solide expérience militaire et jouissant d'une excellente condition physique, il se distingue très vite lors du stage commando d'Achnacarry (Écosse). Il est alors promu au grade de maître principal [équivalent d'adjudant-chef, ndr].

Le 5 juin 1944, alors que l'opération Overlord est sur le point de débuter, il entend le commandant Kieffer tenir ce discours à ses hommes : « *Seuls peut-être 10 d'entre vous reviendront intacts. Celui qui ne veut pas partir, je ne lui en voudrai pas* ». Mais rien ne l'aurait empêché, comme ses 176 camarades, de revoir la France. « *À cet âge-là, nous n'avons pas peur de mourir. C'était une fierté pour nous de participer à la libération de notre pays* », témoignera-t-il.

Le Jour J, il débarque sur la plage de Sword Beach et se trouve très vite à la tête de la Troop 1, les officiers ayant été mis hors de combat. Il conduit son unité vers le Casino, position solidement défendue par l'ennemi. Il dirige alors les tirs de destruction contre ces dernières. Une fois cet obstacle neutralisé, il emmène ses hommes vers Bénouville, Pegasus Bridget et Ambreville. Mais, le 7 juillet 1944, il est atteint par un éclat d'obus. L'état de sa blessure nécessite son évacuation vers l'Angleterre.

Promu enseigne de vaisseau, Hubert Faure ne tarde pas à retrouver ses camarades. Mais, à la veille du débarquement de Flessingue (Pays-Bas), le 1^{er} novembre 1944, il est victime d'un accident avec sa Jeep, cette dernière ayant percuté un char. Touché à la colonne vertébrale, il pense se remettre assez vite de sa blessure. D'ailleurs, il prend part à l'assaut de l'île de Schouwen. Seulement, son état l'oblige à renoncer à la vie militaire.

Rendu à la vie civile, Hubert Faure reprend des études pour devenir ingénieur des travaux publics. Ce n'est qu'en 2008 qu'il sera élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Puis, il a ensuite été élevé à la dignité de grand officier (en 2014), puis de grand-croix de la Légion d'honneur (2020).

Laurent Lagneau



Credit photos : Mémorial de Caen.

Hubert Faure

MATHILDE MANGÉ, UNE MÉDAILLÉE MILITAIRE (CIVILE) PEU CONNUE

Mathilde Mangé est née le 3 novembre 1881 à Velosnes (Meuse) où son père était sous-brigadier des douanes. La jeune fille a débuté comme aide aux Postes de Briey (Meurthe-et-Moselle) en 1899. Elle y devint employée titulaire et y resta jusqu'en 1913.

Elle fut alors nommée receveuse au bureau de Poste d'Hannonville-sous-les-Côtes. Elle était en fonction dans ce bureau depuis 18 mois, lorsque la guerre éclata.

Le 2 septembre 1914, une première patrouille ennemie pénètre dans le village. Mathilde Mangé cherche des renseignements sur les forces et les mouvements de l'ennemi auprès des habitants du village. Portes et volets clos, elle communique, elle transmet ces renseignements à l'autorité militaire française. C'est ainsi que le 7 septembre, elle signale le passage d'un régiment de cavalerie et d'importantes forces d'artillerie et d'infanterie. Le 10, elle voit les mêmes troupes mais cette fois reprenant la direction de Metz : les troupes françaises réoccupent le pays, conséquence de la première bataille de la Marne.

Mathilde Mangé reçoit par l'intermédiaire de sa hiérarchie, les félicitations du général commandant en chef, frappé par la précision des renseignements fournis et par la présence d'esprit et le courage de cette jeune femme. Malheureusement, le 21 septembre, les troupes ennemies reviennent en force ; c'est le début de l'occupation du village et du déplacement des habitants vers l'Allemagne. Mathilde Mangé n'échappera pas à cette déportation, vers le camp de Zwickau en Saxe près de la frontière de la Pologne.

Cependant, comme d'autres de ces déportés, elle est rapatriée le 25 mars 1915 et de retour dans la Meuse, elle reprend du service à Bar-le-Duc, en attendant la réouverture de son bureau. Elle est alors surprise d'apprendre qu'une décision du ministre de la Guerre, sur proposition du général en chef, lui attribue la Médaille militaire. Cette distinction lui fut remise solennellement le 14 juin 1915 dans la cour de l'hôpital de Bar-le-Duc par le général Sarrail.

Ce jour-là il était déjà visible que son état de santé était très dégradé, certainement victime de la tuberculose comme beaucoup de déportés. Elle décéda le 25 novembre 1916 à l'âge de 35 ans et fut inhumée au cimetière de Bar-le-Duc le 27 novembre en présence de nombreuses personnalités et d'une foule importante venue rendre hommage à la courageuse fonctionnaire.



A.G.

Réf. : Echos histoire

NOËL CLAUSTRE

Monsieur Noël Claustre porte-drapeau de la 1061^e section des Corbières et du Minervois vient d'apprendre avec bonheur et fierté que sa petite-fille Jeanne, brillante étudiante et sportive de haut niveau, est admise à la rentrée prochaine à la prestigieuse école des jeunes filles de la Légion d'honneur à Paris. Tous les membres de la 1061^e section s'associent aux félicitations bien méritées par cette jeune fille et partagent le bonheur et la fierté de ses proches. Ci-contre monsieur Claustre et de sa petite-fille.



Noël Claustre
et sa petite-fille

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Ordre de la Légion d'honneur

■ OFFICIER

MARIN Philippe, 39° (64)
ROUMIEU Pascal, 39° (64)

■ CHEVALIER

DEVAL Nicolas, 39° (64)
DE GAUFRIDY DE DORTAN Olivier, 39° (64)
JOLY Jacky, 39° (64)
LANOE Sylvain, 1638° (33)
MACERA Vincent, 39° (64)
MEINVIEILLE Morgan, 39° (64)
SANSPOIL Jean, 132° (82)
AURIEMMA Rafaële, UD 69

Jacques Enne, 720° section d'Elbeuf (76), a reçu à titre exceptionnel la médaille de la Défense nationale échelon bronze, avec agrafe essais nucléaires.

Les membres de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire présente leurs très sincères félicitations aux nouveaux décorés.

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

LÉO, arrière-petit-fils de Bernard et Annick JOURNIAUX, 1095° (62)
THÉO, arrière-petit-fils de Pierre THOA, 1211° (82)
ENZO, arrière-petit-fils de Mme Evelyne CABON, 1753° (29)
ALINA, arrière-petite-fille de Ginette et René HERIT, 600° (17)
ADÈLE, arrière-petite-fille de Ginette et René HERIT, 600° (17)
MAXIME, arrière-petit-fils de Yves et Estelle AUBERT (UD 07)

Noces

■ **PLATINE (70 ans)**
DESCOURVIERES Henri et Mme, 1557° (25)
 ■ **ORCHIDÉE (55 ans)**
LAHITTE Françoise et Daniel, 1649° (33)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

COMBES Maryse, épouse de Pierre, 250° (81)
DELAET Daniel, époux de Josette, 19° (21)
FAILLY Régine, épouse de Jacques, 213° (17)
LIMOGE Mauricette, épouse de Raymond, 1621° (66)
MOURY Bruno, fils de Jacqueline, 236° (67)
PATRY Olga, épouse de Jean-Bernard, 236° (67)
ULRICH Franck, fils de Suzanne, 176° (89)
YARDIN Jacqueline, épouse de Marcel, 1101° (35)
VIOULES Guy, époux de Marie-Josèphe, 234° (04)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

ERRATA 591

Page 46 dans la rubrique CONTACTS : une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de la Chancellerie.
Lire : 06 89 36 82 44. Avec les excuses de la rédaction.

CHAMPAGNE REDEMPTEUR
 Viticulteur depuis 1789

Edmond DUBOIS
 « Le Rédempteur de la Champagne »

Etiquette de Champagne personnalisée à votre nom

CHAMPAGNE REDEMPTEUR
 Cuvée des Médailles Militaires
 VOTRE NOM

Claudy
 Arrière-petite-fille du Rédempteur et fille de Médaille Militaire

Offre réservée aux Médailleurs Militaires
CONTACTEZ-NOUS
 Mail : contact@redempteur.com
 Tél. : 03 26 58 48 37
www.redempteur.com

Visite de caves, dégustation, vente :
 30 Route d'Arty
 51480 VENTEUIL
 Accueil :
 lundi au samedi
 10h à 12h / 14h à 17h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

02 Aisne

CHRETIEN Michel, Montloue (1039^e)
LOBRY Marcelle, Gauchy (0083^e)

03 Allier

MOINARD Gabriel, Cusset (0203^e)

05 Hautes-Alpes

HAESELEER Adrien, Le Monétier-les-Bains (0635^e)

07 Ardèche

ALDEGUER Huguette, Tournon-sur-Rhône (1767^e)
GOBBER Henri, St-Jean-de-Muzols (1767^e)
LEFORT Paulette, Privas (1157^e)
MIRABEL Guy, Lamastre (1767^e)

09 Ariège

AGRES Maurice, Le Peyrat (0241^e)
CALBO Roger, Lavelanet (0241^e)
CASTILLON Manuel, Foix (0241^e)
CHANOT Lucien, Pamiers (0241^e)
JALBERT Octave, Foix (0241^e)
SIDOT Yvon, Benagues (0241^e)

11 Aude

CAUSSINUS Jean, Carcassonne (0216^e)
FIGEAC Marie-Antoinette, Fleury (1449^e)
GORRY Denise, St-Couat-d'Aude (0216^e)
MANDRAU Jean-Claude, Quillan (0957^e)
SARDA André, Lavalette (1470^e)

13 Bouches-du-Rhône

BELIERES Claude, St-Chamas (0423^e)
CARETTE Jacques, Pelissanne (0423^e)
CHEVRIER Marcel, Aubagne (0550^e)
DEIXONNE Francis, Marseille (0089^e)
FRANCO Firmin, Aix-en-Provence (0290^e)

14 Calvados

THERMIDOR André, Landelles-et-Coupigny (0724^e)

16 Charente

COUDERC Jean-Marie, Jarnac (0889^e)
JOUBERT Paulette, Benest (1582^e)
THIBAUD Jeannine, Merpins (0889^e)

17 Charente-Maritime

BOIZEAU Pierre, Bussac-sur-Charente (0149^e)
CATROU Yvon, Rochefort (0031^e)
PARIS André, St-Clément-des-Baleines (0704^e)
PAUMERO Francis, Cherves-Richemont (0149^e)

18 Cher

AUCHERE Jacques, Bue (1065^e)
BILLAY Daniel, Issoudun (1324^e)
DELHOUME Christian, Vierzon (0512^e)
ELBEL Jean-Luc, St-Florent-sur-Cher (1324^e)
LARUE Ginette, Crézancy-en-Sancerre (1065^e)
SEINGIER Jean, Méreau (0512^e)

19 Corrèze

DUPUY Alphonse, Salon-la-Tour (0438^e)
KRILOFF Michel, Brive-la-Gaillarde (0128^e)
PEYRICHOU Roger, Brive-la-Gaillarde (0128^e)

2A Corse-du-Sud

DELUCA Antoine, Santa-Maria-Poggio (0078^e)
GUELFI Joseph, Pila-Canale (1845^e)
KACHLER Adam, Canale-di-Verde (0078^e)

21 Côte-d'Or

CHAUVET Daniel, Magny-sur-Tille (0019^e)
DAVID Michel, Noiron-sous-Gevrey (1828^e)
MALFONDET Dominique, Chassey-le-Camp (0670^e)
PIMET Jean-Marie, St-Apollinaire (0019^e)
SARRAZIN Claude, Dijon (0019^e)
THEULIN Hubert, St-Apollinaire (0019^e)

22 Côtes-d'Armor

AMOURET Bernard, Perros-Guirec (0165^e)
AUFFRAY Jean, Lantic (0891^e)
BERTHELOT Louis, Lantic (0891^e)
BOUBENEC Yolande, Perros-Guirec (0165^e)
GARRETA André, Lannion (0152^e)
GIANNOLI Edouard, St-Quay-Portrieux (0891^e)
LE ROUX Marcel, Lantic (0891^e)
MICHEL Eliane, Lantic (0891^e)
NIVET Gustave, Ploufragan (0094^e)
PAVLAKOS Alexandre, Binic (0891^e)
ROINNEL Auguste, Ploubalay (0824^e)
STENOY Yves, Quintin (0094^e)

24 Dordogne

DEGOSSE Jean, Bergerac (0063^e)
DELMAS Yvon, Bergerac (0063^e)
DUMARCHAT Jean, St-Front-de-Pradoux (1408^e)
ETCHEGOYEN Bernard, Pineuilh (0063^e)
HAMM René Marcel, Queyssac (0063^e)
LACAU BIGOT Pierrot, Piegut-Pluviers (1789^e)
LAFORGE Henry, Saint-Léonard-de-Noblat (1789^e)
LIBOUTET Gisèle, Jaure (1408^e)
MARCILLAUD André, Sigoules (0063^e)
THEILLOUT Louis, Thiviers (0833^e)
TOLSTOI Michel, Nontron (1789^e)

25 Doubs

BERTIN René, Arc-et-Senans (1005^e)
BLANCHOT Marcel, Velesmes-Essarts (1005^e)
BRENET Georges, Pont-de-Roide-Vermondans (0282^e)
FIAT Paul, Belfort (0527^e)
JEUNOT Pierre, Vermondans (0282^e)
MARCOUX Blanche, Vieux-Charmont (0527^e)
PEYREFICHE Georges, Nommay (0527^e)
VEBER Patricia, Le Luhier (0549^e)
VIENNET Jean-Claude, Blamont (0282^e)

26 Drôme

COLOGNAC Michèle, Montélimar (0135^e)
LORRAIN Guy, Montélimar (0135^e)

29 Finistère

BARGAIN Daniel, Île-Tudy (1753^e)
BOURHIS Gilbert, Nevez (1628^e)
CHARBONNIER Yvan, Porspoder (1074^e)
PENVERN Méven, Quimperlé (1628^e)
SIMON Jean, Porspoder (1074^e)

30 Gard

JULLIAN André, Nîmes (0006^e)
PEREGO Alice, Garons (0006^e)
POQUET Jacqueline, Cendras (0161^e)

31 Haute-Garonne

BRUS André, Revel (1769^e)
FORNEL Dominique, Linars (1643^e)
ROUSSE Pierre, Marsoulas (1643^e)

33 Gironde

CAZENAVE André, Saint-Mariens (1649^e)
LAUNAY Gratien, Saint-Savin (1649^e)
MONCOQUT Daniel, Eysines (0392^e)
VERDIER Henriette, Lesparre-Médoc (0661^e)

34 Hérault

COSTE Aimé, Lodeve (0918^e)
SAPEDE Claude, Castries (1697^e)

35 Ille-et-Vilaine

COBAT Henri, Combourg (1730^e)
DEBOVE Lucien, St-Malo (1101^e)
GUIHOMAT Pierre, St-Malo (0143^e)
HORVAIS André, Combourg (1730^e)
JOUSSE Louis, Dinard (0143^e)
LE GALL Léon, Vitré (0069^e)
MAHÉ Denys, Saint-Lunaire (0164^e)
SEBILLE Roger, La Guerche-de-Bretagne (0069^e)

36 Indre

CHAUSSEBOURG Roland, Concremiers (0656^e)
DESCHAMPS Kléber, Heugnes (1176^e)

PLAQUES FUNERAIRES
 en pierres naturelles 300x200mm

www.serigraphiewetter.com

A la mémoire de mon époux
 Médaille Militaire

Ses enfants
 et petits-enfants
 qui ne l'oublieront
 jamais

Texte et décorations au choix, étude et devis gratuits

Documentation et tarif sur simple demande à : **SERIGRAPHIE WETTER**
 BA rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
 Tél.Fax. 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

37 Indre-et-Loire**THUISSARD Hugues**, Lérémeré (1300^e)**38 Isère****CALAIS Jacques**, Saint-Symphorien-d'Ozon (0205^e)
DANIEL Gabriel, Grenoble (0096^e)
GAILLETON Gabriel, Chavanoz (0205^e)
ILLA Jean-Jacques, Vienne (0064^e)**39 Jura****DAPELLO Juliette**, Molinges (1501^e)**40 Landes****GORY Serge**, Castets (1638^e)
IVAS Milan, Labouheyre (1745^e)
JEAN Jacques, Mont-de-Marsan (0184^e)
MARCOTTE Serge, Parentis-en-Born (1585^e)
RICHARD Roger, Saint-Paul-lès-Dax (1781^e)**41 Loir-et-Cher****GUILLONNEAU Alain**, Selles-St-Denis (0395^e)**42 Haute-Loire****BEULAGUET Erich**, Chamalières-sur-Loire (0747^e)
DIETRICH Erich, Chamalières-sur-Loire (0747^e)
MONTAGNER Jean-Baptiste, Courmon-d'Auvergne (0747^e)**44 Loire-Atlantique****GUEHENNEUX Hélène**, Pornichet (0195^e)
RIVIERE Jean-Louis, Teille (0180^e)**45 Loiret****DESIR Lazare**, Les Bordes (0835^e)
GARCIA Dominique, Gien (0835^e)**46 Lot****GUTIERREZ Henri**, Gourdon (1495^e)**47 Lot-et-Garonne****BAGUENARD Albert**, Villeneuve-sur-Lot (0023^e)
BAROUGIER Serge, Le Passage (0159^e)
DULIN Lucette, Samazan (0912^e)
RIBAL Edouard, Colayrac-St-Cirq (0159^e)**49 Maine-et-Loire****CHERY Hyacinthe**, Le Coudray-Macouard (0606^e)
DESEINT Edmond, Les Ponts-de-Cé (0131^e)
PINEAU Francis, Cholet (0522^e)**50 Manche****MAUDUIT Bernard**, St-Gilles (0315^e)**51 Marne****APPERT Serge**, Mardeuil (0593^e)
BOBAN Yvan, Chalons-en-Champagne (0141^e)
GUIDOU Katharina, Tinquieux (0138^e)
LAMBERT Prosper, Châlons-en-Champagne (0141^e)
PRIMOT Léone, Saint-Germain-la-Ville (0141^e)
SALLAZ Noel, Bazancourt (0138^e)**52 Haute-Marne****DODIN Edouard**, Saint-Eulien (0287^e)
MEDARD Jean-Claude, Chaumont (0330^e)**53 Mayenne****ARNOULT Gérard**, Neuilly-le-Vendin (1060^e)
BOUSSELET Maurice, Niort-la-Fontaine (1060^e)
CAZENAVE TAPIE Maurice, Niort-la-Fontaine (1060^e)
FELIX André, Mayenne (1060^e)**54 Meurthe-et-Moselle****DANDOUX Bernard**, Toul (0384^e)
FRANCHOIS Gaston, Thierville-sur-Meurthe (0609^e)
GERMAIN Pierre, Seichamps (0044^e)
GRAPINET Louis, Ludres (0044^e)
LEBRAUX René, Toul (0384^e)
LECLERC Guy, Thierville-sur-Meurthe (0609^e)
LIGNON Michel, Vacqueville (0609^e)
PEYROU Jean, Herseange (0084^e)
QUENET Julien, Ecrouves (0384^e)
SIHL Roland, Nancy (0044^e)
THEVENET Henri, Essey-lès-Nancy (0044^e)
WEIMANN Henri, Ludres (0044^e)**56 Morbihan****BERTHAULT Guy**, Locmiquélic (0884^e)
BERTIC Marcel, Auray (0708^e)
BRIDOUX Thierry, Theix-Noyal (0125^e)
CHAPUT Thierry, Theix-Noyal (0125^e)
COULIN Jean, Larmor-Plage (0964^e)
DALIFARD Robert, Port-Louis (0884^e)
DENIS Jean-Jacques, St-Philibert (0708^e)
HASCOET Maurice, Rianteac (0884^e)
JOUANNO René, Port-Louis (0884^e)
KERYHUEL Pierre, Guidel (0357^e)
LE GOFF Louis, Malguénac (0333^e)
LE NALIO Jean-Pierre, Locmiquélic (0884^e)**57 Moselle****GRUYER Bernard**, Marly (0230^e)
HO Say Song, Coincy (0230^e)
MARTIN Nicole, Sarrebourg (0246^e)**58 Nièvre****SEGOND Lucette**, Nolay (0153^e)
THOMAS Edmond, Magny-Cours (0153^e)
THOMAS Maurice, La Charité-sur-Loire (0153^e)
TRUCHOT Roger, Verrières-le-Buisson (0153^e)**59 Nord****BETRANCOURT François**, Dunkerque (0191^e)
NICAUD Jean-François, St-Benin (1339^e)
RZEPECKI Jean-Claude, Pecquencourt (0034^e)
TISON Eugénie, Bouchain (0286^e)**60 Oise****GUYOT Marcelle**, Compiègne (0136^e)
VANGREVELYNGHE Claude, Clairoux (0136^e)**61 Orne****DELOZIER Yvonne**, Mortree (0496^e)
DESCHAMPS André, Mortagne-au-Perche**62 Pas-de-Calais****DELABRE Camille**, Liévin (0561^e)
DELBECQ Achille, Bully-les-Mines (0561^e)
DORDENART Jacques, Saint-Martin-lez-Tatinghem (0958^e)
LAMBEC Serge, Arras (0162^e)
WOOLLARD Lysiane, Waziers (1622^e)**63 Puy-de-Dôme****LAUILHE Jean**, Pau (0188^e)
LESGOIRRES Guy, Bayonne (0039^e)
SEVELLEC Jean, Anglet (0039^e)**64 Pyrénées-Atlantiques****POUSSIER Georges**, Anglet (0039^e)**65 Hautes-Pyrénées****BEGUE Robert**, Tarbes (0183^e)
BERGERET CASSAGNE Jean, Maubourquet (0722^e)
BLANCART Marcel, Lutilhous (0846^e)
BOUTEILLE Jacques, Tarbes (0183^e)
CARRETERO Placide, Villeneuve-Lécussan (1804^e)
FOUR POME Paul, Gaillagos (0786^e)
GLANARD Georges, Sauvagnon (0839^e)
GOSSET Jean, Madiran (0722^e)
LATOURET Marcel, Montrejeau (0846^e)
SORBET François, Mun (1685^e)**66 Pyrénées-Orientales****BERTHOMIEU Michel**, Prades (0582^e)
BOIGNE Marcel, Cabestany (0053^e)
LEROUX Michel, Ortaffa (1712^e)


**SPÉCIALISTE
DU DRAPEAU PRESTIGE BRODÉ MAIN**

BRODERIES ALPHA-B

**28 rue de GRUCHY 14610 CAIRON
TEL 02 31 43 55 99**

alphabrod@wanadoo.fr www.drapeau-broderie.fr

MAURY Gérard, Rivesaltes (1676°)
SAHRAOUI Ahmed, Saint-André (1716°)
SAQUE Roger, Corneilla-del-Vercol (1621°)

67 Bas-Rhin

HAERING Michel, Hoenheim (0236°)
HOLLERICH Raymond, Obernai (UD 67)

68 Haut-Rhin

COMONT Jean Claude, Soultz-Haut-Rhin (1280°)
DESAINTJAN Claude, Ste-Croix-en-Plaine (1686°)
FESSLER Jean-Paul, Saint-Hippolyte (0308°)
LOPEZ Rosa, Mulhouse (0339°)
ROUGET Guy, Wittelsheim (1272°)
SCHALLER Aline, Entzheim (0308°)
TARDY René, Ungersheim (1686°)

69 Rhône

BOYER Michel, Limas (0430°)

70 Haute-Saône

BERLY Michel, Lure (0476°)
BOISSENET Yves, Vesoul (0309°)
GRANDGUILLAUME Guy, Vellechevreux-et-Courbenans (0476°)
TESTEVIDE Daniel, Breuches (0316°)

71 Saône-et-Loire

BON Geneviève, Louhans (1349°)
PLOUZNIKOFF Boris, Chalon-sur-Saône (0238°)

74 Haute-Savoie

ANCEL René, Peillonex (0790°)

75 Paris

DELABYE Dany, Saint-Valery-sur-Somme (3000°)
DORIOT Jacques, Ailloncourt (3000°)
VARVARAIS Pierre, Montayral (3000°)
VIOLET Gilbert, Châtellerauld (3000°)

76 Seine-Maritime

CHARRON René, Le Havre (0137°)
PICARD Jacques Georges Jean, Saint-Ouen-du-Tilleul (0720°)

77 Seine-et-Marne

DESNOYERS Kléber, Jouarre (0421°)
TERRASSON Claude, Courtry (0611°)

78 Yvelines

DI DIO Ricardo, Conflans-Sainte-Honorine (0142°)
GESBERT Raymond, Laboissière-en-Thelle (0142°)

79 Deux-Sèvres

DESAIMARD Paul, Allonne (UD 79)
DRUET Kleber, Benet (0081°)
GUITTON Raymond, Chatillon-sur-Thouet (UD 79)
LHOMME Michel, Melle (1588°)
MOLLARD CHAUMETTE Francis, St-Maixent-l'École (0886°)
ROUVREAU Robert, Parthenay (UD 79)

81 Tarn

SALVAN Michel, Castres (0426°)

82 Tarn-et-Garonne

PRATBERNOU Raymond, St-Antonin-Noble-Val (1648°)

83 Var

BASSO Etienne, Le Beausset (1560°)
BAYOL Roger, La Crau (1834°)
BILLARD Marie Jeanne, Solliès-Pont (1718°)
CACCIAGUERRA Ignace, Fréjus (0258°)
CARNIEL Angèle, Hyères (0345°)
DALEMANE Roger, Ste-Maxime (0694°)
FERRAIOLI Jean-Pierre, Fréjus (0258°)
GUILLEMOT Georges, La Garde (1527°)
LANTERI Jackie, Toulon (0344°)
MONMARCHE Serge, Six-Fours-les-Plages (0630°)
ORSINET Raoul, La Garde (1527°)
PLANCHA Ginette, Roquebrune-sur-Argens (1708°)
RUCHOT Lucien, Hyères (0345°)
SCHNEIDER Albert, Le Muy (1708°)
SPAGNOL André, La Seyne-sur-Mer (0344°)
TOUCHARD Jacques, St Mandrier-sur-Mer (0344°)
WANECQUE Denis, Figanières (0278°)

84 Vaucluse

BERARD René, Courthézon (0252°)
BEUGNON Christiane, Orange (0252°)
DOUIN Gerald, Taulignan (0908°)
FABRE Alain, Pays d'Apt (1090°)
FONTAINE Francine, Pertuis (1485°)
GUILLAUMIN Jean, Piolenc (0252°)
LE LOUARN Raymond, Gargas (1090°)
MASSON Raphael, Avignon (0032°)
MOREL Marie-Madeleine, Montavet (0032°)
MOUGIN Camille, Cavaillon (0955°)
ROLANDO Eugène, Avignon (0032°)
VIENNET Jacques, Nyons (0908°)

85 Vendée

BENETEAU Sylvie, Saint-Hilaire-de-Riez (1383°)
BOSSARD Henri, La Bruffière (1456°)
CHACHAY Bernard, Challans (0758°)
CHARON Odette, La Roche-sur-Yon (0147°)
CHUSSEAU Paulette, Périgny (0148°)
MARATIER Paul, Fontenay-le-Comte (0148°)
MAUFUS Jean, La Roche-sur-Yon (0147°)
MERIEAU Gaston, La Roche-sur-Yon (0147°)
MILCENDEAU Louis, Saint-Hilaire-de-Riez (1383°)

PIVETEAU Michel, Chavagnes-en-Paillères (1456°)
REMIL Kada, La Roche-sur-Yon (0147°)
RICHARD Gilles, Talmont-St-Hilaire (0402°)
ROBIN Denise, Bouin (0796°)
VILAIN Jacques, La Roche-sur-Yon (0147°)

86 Vienne

GUILLOT Pierre, Nouaille-Maupertuis (0091°)
LARGEAU Martial, Buxerolles (0091°)
ROMAND Henri, St-Secondin (1434°)
VINEE André, St-Secondin (1434°)

87 Haute-Vienne

BOURY Pierre, Limoges (0045°)
RESTOUEIX Georges, Blanzac (0045°)

88 Vosges

BERTHELOT Albert, Fraize (0514°)
DABEL Roger, Esley (1724°)
DEBLAY Patrick, Les Vallois (1724°)
DHENIN René, Praye (0697°)
JACQUEMIN Pierre, Dommartin-lès-Remiremont (0408°)
LACROIX Michel, Thiraucourt (0697°)
MANGEONJEAN Cécile, Charmois-l'Orgueilleux (1724°)
POIRSIER Martine, Ainvelle (1724°)
TONDI Michel, Vittel (0697°)

91 Essonne

SINGER Marie-Louise, St-Michel-sur-Orge (1759°)

92 Hauts-de-Seine

GUINJARD Alberte, Meudon (0374°)
ROUX Michel, Meudon (0374°)

93 Seine-Saint-Denis

RENOT Roger, Gagny (0478°)

95 Val-d'Oise

GUILLOU Pierre, Cergy (0207°)

96 Martinique

CHANTELOUBE Claire, Le Tampon (1839°)
MASSOL Etienne, Rivière-Salée (0361°)
MERINE Marcel, Le Robert (0361°)
ROY-LAREINTRY Raoul, Sainte-Luce (0361°)

Suisse

GFELLER René, Niederwangen (1000°)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

- ▶ Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable.effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.
- ▶ Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

Paul BOUYEYRON 1136 – Ain

Paul Bouveyron est né le 24 janvier 1940 à Bourg-en-Bresse (Ain). Il a été incorporé avec la classe 60/1A au 25^e régiment d'artillerie de Thionville. Le 10 juillet 1960, il part pour l'Algérie et rejoint la 5^e batterie située à Soukiès dans l'est Constantinois entre Bir El Ater et Négrine, région des Aurès Néméncha. Nommé chef de pièce sur 105 TF 50 (2^e pièce), il effectue de très nombreux tirs sur les éléments rebelles, il est ainsi nommé brigadier puis brigadier-chef en 1961. Le 19 mars 1962, à la signature des accords d'Evian, son unité, située en plein bled, respecte le cessez-le-feu comme l'ensemble de l'Armée française. À la fin de ses obligations militaires, il embarque le 8 mai 1962 sur l'El Djezaïr et rentre en France en permission libérable jusqu'au 1^{er} juin 1962. Il adhère à la section en 2016 il est nommé porte-drapeau pour le canton de Meximieux.

**Médaille militaire (2009),
Croix de la valeur militaire,
Croix du combattant,
Médaille de reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative du maintien de l'ordre.**



Raymond GIRAUDO 1136 – Ain

Raymond Giraudo est né en 1946. Il a été appelé sous les drapeaux le 1^{er} juillet 1965 avec le contingent 65/2A au CIZALAT de Nancy. Après huit mois de formation il est muté au peloton mixte Avions-Hélicoptères de la 27^e Brigade alpine à Grenoble. Il est nommé maréchal des logis le 1^{er} mai 1966. Il s'engage dans l'armée de l'Air et après le parcours classique Nîmes-Rochefort il est affecté à Istres au Germas 15/90. Il intègre la Gendarmerie en 1972. Il servira en brigades territoriales, en PSIG, en état-major, en escadron d'autoroute avant de terminer sa carrière à l'IRCGN avec le grade de major. Réserviste opérationnel il sera nommé lieutenant.

**Médaille militaire (1995),
Médaille d'or de la Défense nationale.**



Abel ROBERT 1708 – Roquebrune-sur-Argens Le Muy

Abel est né le 26 mai 1944 à Saint-Lyé (10). Engagé volontaire au 1^{er} RPIMA de Bayonne début 1963, il est breveté parachutiste à Pau en mai 1963 et est désigné pour servir Outre-mer en novembre 1963 à la CAPIMA à Brazzaville. En 1964 départ de Brazzaville pour Bouar en RCA avec LA 6^e CPIMA rattachée au 6^e RIAOM. En mai 1965 il quitte Bouar pour Fort-Lamy au Tchad. En avril 1966, il est affecté au 3^e RPIMA à Carcassonne. Il repart en séjour au Tchad à Fort-Lamy en juin 1967 à la CPIMA du 6^e RIAOM. Au retour il est de nouveau affecté au 3^e RPIMA en octobre 1969. En mars 1970, il repart en séjour au Tchad à Fort-Lamy à la 6^e CPIMA du 6^e RIAOM. En avril 1971 il est affecté au 8^e RPIMA à Castres avant une nouvelle affectation Outre-mer au RSMAR à St-Denis de la Réunion en août 1977. En fin de séjour, il est affecté au GAPI et rejoint la délégation française auprès du groupe Live Oak à Casteau en Belgique en octobre 1980. En mai 1983, après une carrière bien remplie, il est rayé des contrôles et admis à la retraite.

**Médaille militaire (1984),
Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze,
Médaille d'Outre-mer,
Médaille de reconnaissance de la Nation,
Croix du mérite militaire tchadien avec étoile d'argent.**



Marcel JAFFRY 886 – Saint-Maixent-l'École

Marcel, né le 09 janvier 1948 à Douarnenez (29), souscrit un engagement de 5 ans le 1^{er} janvier 1967 au titre de l'Infanterie et rejoint le centre d'instruction 164 à Verdun. À l'issue de sa formation initiale, il est affecté au 110^e RI à Donaueschingen (FFA). Nommé sergent le 1^{er} octobre 1968, il prend la fonction de chef de groupe de combat puis d'adjoint de section. Durant cette affectation, il obtient

son CIA, son BMP1 puis sa nomination au grade de sergent-chef le 1^{er} juillet 1972. Sous-officier de carrière en 1974, il est muté le 1^{er} août à l'ENSOA de Saint-Maixent l'École en tant qu'instructeur au 3^e bataillon d'élèves sous-officiers. Il obtient le BMP2 combat motorisé à compter du 20 février 1975. Il est affecté au Centre d'Entraînement Commando des Rousses (39) en juillet 1976 comme moniteur des techniques commandos. Il est promu adjudant le 1^{er} octobre. Adjudant-chef le 1^{er} octobre 1982, il rejoint le 57^e RI au camp de Souge (33) comme chef de section à la 2^e compagnie de combat en juillet 1983. L'unité étant dissoute, il est affecté à l'ENSOA en juillet 1984 au 1^{er} bataillon comme chef de section d'élèves sous-officiers, puis comme formateur au 4^e bataillon CM2. Il est muté au 2^e groupement de Chasseurs à Neustadt (FFA) en juillet 1990 comme chef de section jeunes recrues puis affecté en juillet 1991 à Berlin, où il occupe la fonction d'adjudant de compagnie au Quartier Général. Après un séjour de 3 ans, c'est de nouveau l'ENSOA en juillet 1994 comme instructeur CM2 au 4^e Bataillon, chef de section des scientifiques du contingent, rédacteur au BOPM puis vague-mestre. Rayé des contrôles le 06 janvier 2003 après 36 ans de services, il se retire à Saint-Maixent.

Il adhère à la section en janvier 2000 et rejoint le comité à la même date. En janvier 2006, il est porte-drapeau suppléant, charge qu'il assume toujours en plus de la fonction de vice-président depuis janvier 2020. Il a également assumé la fonction de porte-drapeau suppléant de l'UD79 de janvier 2014 à février 2018.

**Médaille militaire (1995),
Médaille de la Défense nationale,
Diplôme de 10 ans de porte-drapeau (2016)
Médaille associative argent de la SNEMM (2012).**

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique «Honneur aux porte-drapeaux» nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneem.fr).

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 39€



Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22€



Médaille « SNEMM »

Prix unitaire : 29€

Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours, couvercle
estampé en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm / hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35€



Album illustré « L'épopée de la Médaille Militaire »

Prix unitaire : 16€
Nouveau prix : 10€
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4€
de 5 à 10 exemplaires 10€
Au-delà de 10 exemplaires, nous consulter.
Les bénéfices de la vente de ces albums
seront intégralement reversés au service
de l'entraide



Foulard

Prix unitaire : 15€



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire : 13€

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.snemf.fr
Rubrique « **Boutique** »

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6€ au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).